



Ensemble
pour les droits de l'Homme

Du 8 au 18 février 2018

Sur le stand du CNDH

70
ANS
DÉCLARATION UNIVERSELLE DES
DROITS DE L'HOMME
#STANDUP4HUMANRIGHTS


المجلس الوطني لحقوق الإنسان
الجمعية الوطنية لحقوق الإنسان
Conseil national des droits de l'Homme

www.cndh-siel.ma

@CNDHMaroc
   
www.cndh.ma

Les droits de l'Homme ne vivent que par l'action opiniâtre menée, le plus souvent dans l'anonymat, par des individus.

Sommaire

Éditorial Soixante-dixième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'Homme (DUDH) Les chemins ardu de l'effectivité et de l'universalisme	7
La programmation Les fils rouges	10
Hommages Deux belles initiatives et huit personnalités	13
Notices biographiques Plus de 150 intervenant-e-s	19
Programme Sur le stand du CNDH	65
La librairie du CNDH	77
Le Centre des études sahariennes	89

Éditorial

Soixante-dixième anniversaire de la DUDH Les chemins ardu de l'effectivité et de l'universalisme

«L'universalité des droits de l'Homme ne saurait être sujet à des remises en cause. Pour autant loin d'être l'expression et d'une pensée et d'un modèle unique, l'universalité doit être, dans sa quintessence, la résultante d'une dynamique d'adhésion progressive, par étapes, moyennant une appropriation individuelle et collective, où les traditions nationales et culturelles trouvent naturellement leur place, ni contre ni à côté, mais autour d'un socle de valeurs indérogables. L'universel ainsi enrichi gagne en légitimité lorsqu'il représente et protège la diversité de l'humanité et quand tous les peuples et toutes les cultures le façonnent et se l'approprient.»

Message de Sa Majesté le Roi au deuxième Forum mondial des droits de l'Homme de Marrakech, novembre 2014

Pour la septième fois, le Conseil national des droits de l'Homme (CNDH) participe au Salon international de l'édition et du livre (SIEL) de Casablanca en dédiant cette année toutes les activités qui se tiennent sur son stand à la célébration du 70^{ème} anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'Homme (DUDH). Lors des éditions précédentes, le CNDH avait consacré son stand à la citoyenneté, aux droits des femmes, des enfants, des jeunes, des personnes en situation de handicap, etc.

Texte fondateur du droit international des droits de l'Homme, la DUDH va être célébrée partout dans le monde tout au long de l'année 2018. C'est en effet le premier texte qui est adopté par l'ensemble de la communauté internationale en matière de droits de l'Homme. Une communauté internationale très amoindrie, rétorqueront à raison, de nombreux lecteurs. En effet, de nombreux pays subissent alors le joug du colonialisme qu'exercent sur des continents entiers des pays qui arguent de la défense de ces droits et de leur universalité. La DUDH est en outre un instrument non contraignant comme l'indique bien son nom, une « simple » déclaration.

Cependant, il s'agit à n'en pas en douter d'un tournant dans l'histoire humaine. L'adoption de la DUDH lance la dynamique, inédite par son ampleur et ses effets, de l'universalisme, une dynamique qui semble à la fois complexe mais inéluctable et qui se déploie sur plusieurs niveaux.

Il y a d'abord l'expansion continue du droit international des droits de l'Homme avec l'adoption, surtout à partir de 1966, de nombreux pactes et conventions, de plus en plus pointus. Du fait de ses caractéristiques, la DUDH représente le fondement sur le plan juridique des deux Pactes de 1966 qui en reprennent presque entièrement les principes.

Ce mouvement est encore à l'œuvre : des négociations sont en cours en ce moment même pour l'adoption de deux nouveaux instruments des droits de l'Homme, l'un sur les personnes âgées et l'autre sur les entreprises.

Parallèlement, la mondialisation des droits de l'Homme se confirme et se manifeste par l'adhésion de pratiquement tous les pays du monde aux principaux instruments qui constituent le noyau dur du droit international des droits de l'Homme. Ce mouvement d'adhésion n'est pas toujours sincère et n'équivaut pas mise en œuvre effective sur le plan interne. On pourrait même dire que certaines ratifications ont pour objectif final de « violer » les droits de l'Homme en toute quiétude. Il ne se fait pas non plus sans contestations, plus ou moins légitimes : politique des deux poids deux mesures pratiquée par certaines grandes puissances ; insistance de certains sur les spécificités pour remettre en cause l'universalité ; etc. Cette globalisation des droits s'accélère à partir des années 1980 : pour plusieurs raisons, les droits de l'Homme deviennent une variable incontournable dans les relations internationales.

La troisième évolution significative est celle du système international des droits de l'Homme, qui n'a cessé à son tour de prendre de l'ampleur. Mise en place de la Commission puis du Conseil des droits de l'Homme, du Haut Commissariat aux droits de l'Homme, des organes des traités composés d'experts chargés de veiller à la mise en œuvre par les États parties des dits traités, des procédures spéciales thématiques ou spécifiques à certains pays - elles sont aujourd'hui au nombre de 56 -, de l'Examen périodique universel, etc. « L'administration » internationale des droits de l'Homme s'étoffe de jour en jour et se sophistique de plus en plus.

Le quatrième élément marquant est incontestablement l'entrée en lice des acteurs non-étatiques. Depuis 1948, mais surtout depuis les années 1990, les acteurs de la société civile n'ont cessé de prendre de l'importance, gagnant en professionnalisme, en visibilité et en capacité d'influence. La Conférence de Vienne de 1993 sur les droits de l'Homme ou la Conférence de Beijing de 1995 sur les droits des femmes sont emblématiques des nouvelles réalités mondiales en matière de droits de l'Homme. Pratiquement plus aucune conférence intergouvernementale internationale ou régionale ne peut se tenir sans avoir son pendant civil, comme vient de nous le rappeler la COP22 de Marrakech. Les organisations de la société civile estiment encore insuffisante la place qui leur est accordée, des États la jugent déjà trop importante. Mais en tout état de cause, leur rôle est scruté et fait l'objet de la part de certains États de multiples stratégies de contournement et de limitation. C'est la raison pour laquelle l'Assemblée générale des Nations unies adopte en 1998, à l'occasion du cinquantième anniversaire de la DUDH justement, la Déclaration sur le droit et la responsabilité des individus, groupes et organes de la société de promouvoir et protéger les droits de l'Homme et les libertés fondamentales universellement reconnus, dite Déclaration sur les défenseurs des droits de l'Homme. Le Royaume, représenté à Genève par M. Mohammed Auajjar, à l'époque ministre des droits de l'Homme, co-sponsorise la résolution.

L'émergence des institutions nationales des droits de l'Homme (INDH) et le rôle grandissant qu'elles parviennent dans certains pays à jouer – ce n'est malheureusement pas le cas dans les 120 pays où elles existent – est une autre évolution, non moins importante. Les principes de Paris (qui les régulent) et les principes de Belgrade (qui encadrent leurs relations avec les parlements) ont donné naissance à des institutions dont le rôle exact n'est pas toujours bien compris. Institutions publiques (dans certains pays comme le Maroc, elles sont même constitutionnalisées) que l'État a l'obligation de financer, elles sont néanmoins indépendantes du pouvoir exécutif. Chargées d'accompagner les gouvernements en matière de droits de l'Homme, elles ont en même temps pour première fonction de surveiller dans quelle mesure ces mêmes gouvernements appliquent ces droits et d'émettre publiquement leurs critiques et leurs recommandations. Une fonction que le pouvoir exécutif n'apprécie pas toujours.

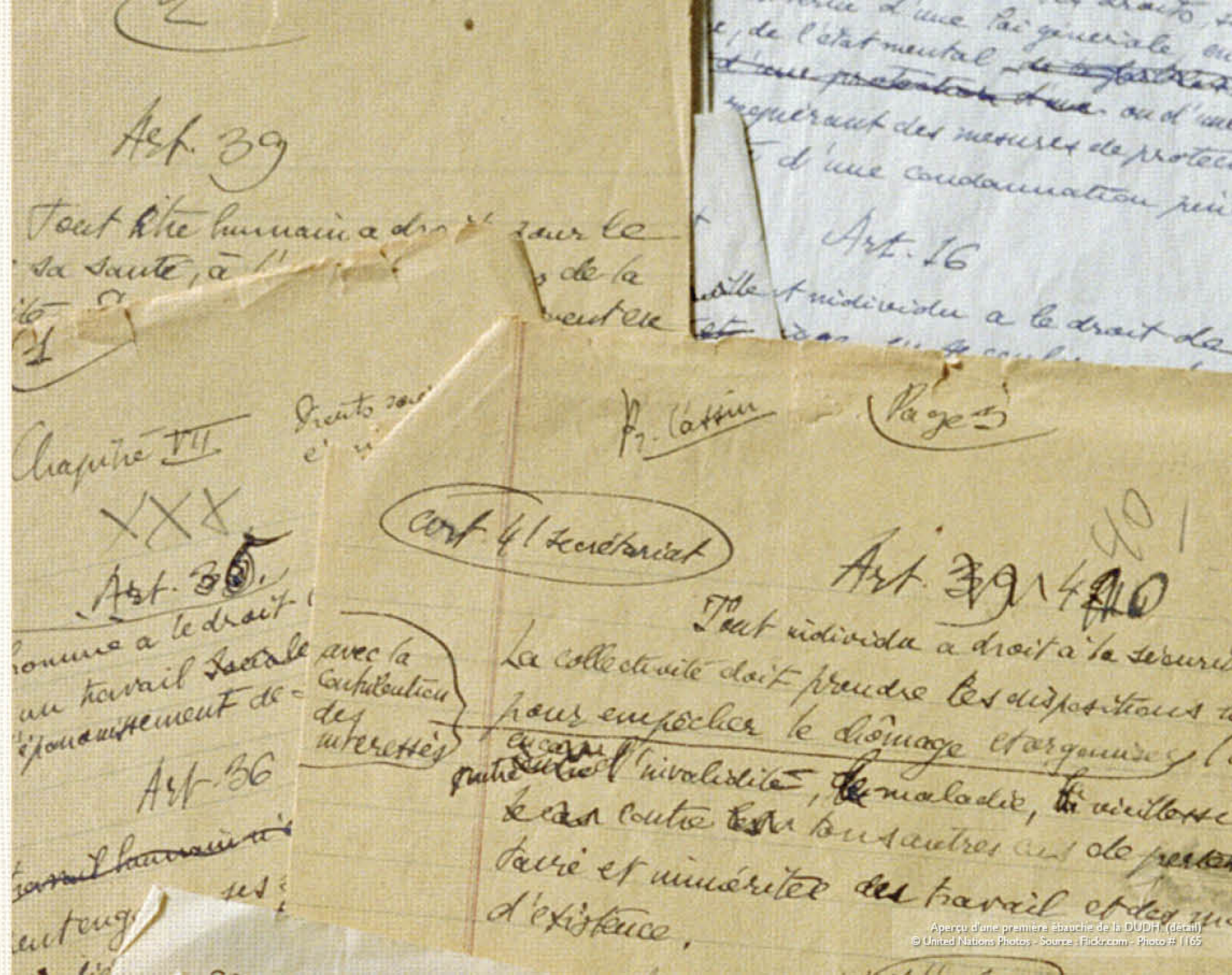
Les cinq dynamiques brièvement évoquées ci-dessus sont loin d'être les seules caractéristiques de ces dernières décennies. Depuis la proclamation de la DUDH, d'incontestables progrès ont été accomplis. Une conscience universelle vigilante et intransigeante sur les principes s'est affirmée au delà des particularismes et des histoires nationales particulières. Mais d'effroyables crimes ont été et sont quotidiennement commis.

Célébrer le 70^{ème} anniversaire de la DUDH à ce salon du livre, c'est revenir sur ces évolutions et leur écho au Maroc, réfléchir sur nos acquis mais aussi explorer les droits à conquérir et les actes à poser concrètement, chaque jour, par nous tous, pour que l'universalisme bénéficie à tous, sans discrimination « à l'encontre de quiconque, en raison du sexe, de la couleur, des croyances, de la culture, de l'origine sociale ou régionale, de la langue, du handicap ou de quelque circonstance personnelle que ce soit » (Préambule de la constitution marocaine de 2011).

Célébrer ce 70^{ème} anniversaire, c'est aussi regarder au-delà de nos frontières, se rappeler que nous faisons partie intégrante de la même famille humaine et que nous sommes tous, chacun à son niveau, comptables des violations dont elle souffre. C'est emprunter sans complexe les chemins ardu de l'universalité et de l'effectivité des droits, héritiers reconnaissants aux pères fondateurs, conscients et intransigeants face à toutes les injustices qui demeurent et aux défis qui s'annoncent.

Driss EL YAZAMI
Président du CNDH

Post-scriptum : achevant ce texte, je ne peux m'empêcher de penser à un ami, récemment connu et rapidement perdu. M. Diarrassouba Aboubakar était secrétaire général de la Commission nationale des droits de l'Homme de Côte d'Ivoire. Il nous avait accueillis au mois de novembre 2017 à Abidjan lors de l'assemblée générale de l'Association française des commissions nationales des droits de l'Homme (AFNCDH) que je présidais depuis quatre ans. Débordant de vie et d'énergie, immergé, un sourire permanent accroché aux lèvres, veillant à tous les détails pratiques de l'assemblée, il nous a fait partager l'amour de sa ville, Abidjan. Aboubakar donnait envie des droits de l'Homme. Il a été terrassé par une crise cardiaque le 11 janvier à 43 ans. Qu'il repose en paix.



Aperçu d'une première ébauche de la DUDH (détail)
© United Nations Photos - Source : Flickr.com - Photo # 1165

Programmation

Les fils rouges

Placée sur le thème « Ensemble pour les droits de l'Homme », le programme du CNDH à cette 24^{ème} édition a pour objectif de promouvoir les valeurs universelles de dignité, d'égalité, de justice et de lutte contre les discriminations prônées par la DUDH. Les principes qui y sont inscrits sont tout aussi pertinents aujourd'hui qu'ils l'étaient lors de leur adoption en 1948, d'où la nécessité et la responsabilité commune de les défendre et de les promouvoir. C'est aussi l'occasion d'explorer de nouveaux droits, non prévus explicitement par la DUDH, mais qui s'imposent aujourd'hui à la communauté internationale en tant que droits nouveaux à consacrer tels les droits des personnes âgées, le droit à l'eau, et de faire face à des défis inédits posés par les nouvelles technologies, la bioéthique, les entreprises et les droits de l'Homme, etc.

Cette programmation s'articule principalement autour de cinq fils rouges intitulés respectivement **Ma déclaration ; Les nouveaux territoires des droits de l'Homme ; Hommages ; Un article, une région et Le livre du jour.**

Ma déclaration

Dix personnalités ont été invitées à commenter librement un article de la DUDH de leur choix ou à faire une lecture globale et personnelle de l'ensemble de la Déclaration. Il s'agit de Mmes Amina Lemrini El Ouahabi, Souhayr Belhassen, Fatim Layachi, Bochra Bel Haj Hmida, Nadia Salah, et MM. Ali Benmakhlouf, Abdelkader Chaoui, Mohamed-Sghir Janjar, Mustapha Ramid et Michel Forst qui dialogueront avec les visiteurs du SIEL après avoir donné leur vision de la Déclaration de 1948 ou d'une de ses dispositions.

Les nouveaux territoires des droits de l'Homme

Le droit international des droits de l'Homme est un chantier encore ouvert et des problématiques inédites font l'objet de réflexions nouvelles voire de négociations pour élaborer de nouveaux instruments de protection des droits. Ainsi de l'environnement qui fera l'objet d'un débat avec Mme Nezha El Ouafi ou du droit à l'eau avec la présence de Mme Charafat Afailal. D'autres thèmes sont aussi prévus comme la santé sexuelle et reproductive, le sport, les libertés individuelles, la culture, etc.

Hommages

En reconnaissance de l'action de personnalités ayant contribué à la promotion des droits de l'Homme au Maroc ou dans le monde, des hommages seront rendus cette année à des personnalités comme Mohamed Chafik, ancien Recteur de l'IRCAM et personnalité centrale du mouvement culturel amazighe, Najat Mjid, qui a joué un rôle de premier plan dans la défense des droits de l'Homme, Hany Megally, Mahjoub El Haiba, Albert Sasson, etc. Mais deux initiatives marquantes seront aussi honorées cette année : l'association *Hanane*, de Tétouan, pionnière dans la défense des droits des personnes en situation de handicap et *L'Boulevard*, qui a contribué de manière essentielle à mettre en exergue la culture, la créativité de la jeunesse et le droit à la culture.

Le livre du jour

La rubrique permettra de présenter, en présence de leurs auteurs, des ouvrages récemment publiés dont notamment *L'idée de constitution au Maroc* : documents et textes de Mohamed Nabil Mouline, *Les fourmis prédatrices, ou l'itinéraire d'un expulsé d'Algérie* de Fatiha Saïdi et Mohamed Moulay, *Dames de fraises, doigts de fée, les invisibles de la migration saisonnière marocaine en Espagne* de Chadia Arab, *La parole et l'action* de Henri Leclerc, *Sexualité et célibat au Maroc, pratiques et verbalisation* de Sanaa El Aji, *Un jihad de l'amour* de Mohamed El Bachiri, etc.

Un article, une région

Les 13 Commissions régionales (CRDH) du Conseil ont été invitées à illustrer un des articles de la DUDH en présentant, avec leurs partenaires de la société civile de leurs régions respectives, une ou plusieurs actions menées sur un des droits fondamentaux.

Tables-rondes

Enfin, trois tables-rondes auront lieu. Seront ainsi évoqués les thèmes de :

La justice pénale internationale, avec Mme Fatou Bensouda, procureure de la Cour pénale internationale et M. Mohamed Ayat, vice-président du Comité de l'ONU sur les disparitions forcées et M. Saïd Benarbia de la Commission internationale de juristes ;

Charte africaine et droit international des droits de l'Homme avec Hatem Essaiem, Commissaire à la Commission africaine des droits de l'Homme, M. Mabassa Fall, membre du Comité de pilotage du Forum des ONG auprès de cette Commission et Mme Nwanneakolam Vwede-Obahor, Représentante régionale du Haut-commissariat aux droits de l'Homme.

Le Centre des études sahariennes, avec MM. Rahal Boubrik, Habad Hammadi et Ahmed Joumani.

Préambule

Considérant que la reconnaissance de la dignité inhérente à tous les membres de la famille humaine et de leurs droits égaux et inaliénables constitue le fondement de la liberté, de la justice et de la paix dans le monde.

Considérant que la méconnaissance et le mépris des droits de l'homme ont conduit à des actes de barbarie qui révoltent la conscience de l'humanité et que l'avènement d'un monde où les êtres humains seront libres de parler et de croire, libérés de la terreur et de la misère, a été proclamé comme la plus haute aspiration de l'homme.





Hommages

Deux belles initiatives et huit personnalités

Hommages

Deux belles initiatives et huit personnalités

Les droits de l'Homme ne vivent que par l'action opiniâtre menée, le plus souvent dans l'anonymat, par des individus. Pour marquer sa reconnaissance de leur action en faveur des droits de l'Homme, le CNDH rendra hommage à des personnalités ou à des initiatives. Deux belles initiatives seront ainsi honorées : l'association *Hanane*, de Tétouan, pionnière dans la défense des droits des personnes en situation de handicap et *L'Boulevard*, qui a contribué de manière essentielle à mettre en exergue la créativité de la jeunesse et le droit à la culture. Huit personnalités seront aussi distinguées : *Mohamed Chafik*, *Najat Maalla Mjid*, *Hany Megally*, *Mahjoub El Haiba*, *Albert Sasson*, *Najat Ikchich*, *Mohamed Sektaoul* et *Hicham Rachidi*.

Albert Sasson

Premier Marocain agrégé de l'Université de Paris (Sciences), M. Sasson a enseigné pendant vingt ans à la Faculté des Sciences de Rabat, dont il a été doyen de 1963 à 1969. En 1974, il rejoint l'UNESCO. Après y avoir dirigé plusieurs sections, il a occupé de 1996 à 1999 les fonctions de conseiller spécial de son directeur général. Albert Sasson est membre de l'Académie Hassan II des sciences et techniques, du Conseil économique, social et environnemental (CESE), et du Conseil supérieur de l'éducation, de la formation et de la recherche scientifique (CSEFRS). Consultant auprès de l'ONU et de la Commission européenne depuis 2000, membre du Conseil consultatif des droits de l'Homme de 1991 à 2011, président de l'association *BioEuroLatina*, chargée de promouvoir la coopération en biotechnologies entre l'Europe et l'Amérique latine, il a été en 2011 membre de la Commission consultative de révision de la constitution.

Hany Megally

M. Megally a plus de 40 ans d'expérience dans le domaine des droits humains, de la justice transitionnelle et de la résolution des conflits. Nommé en octobre 2017 membre de la Commission d'enquête internationale indépendante sur la Syrie. M. Megally est chercheur au Centre de coopération internationale de l'Université de New York (NYU) depuis 2015, où il dirige un programme sur les causes profondes de l'extrémisme violent. Auparavant, il était en charge de la section Asie, Pacifique, Moyen-Orient et Afrique du Nord (2011-2015) du Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'Homme. Il a occupé plusieurs postes de direction au sein notamment du Centre international pour la justice transitionnelle, de Human Rights Watch, de la Fondation Ford et d'Amnesty International.

Hicham Rachidi

Acteur associatif, Hicham Rachidi est membre fondateur de l'association Amis et Familles des Victimes de l'immigration clandestine (AFVIC) et du Groupe antiraciste d'accompagnement et de défense des étrangers et migrants (GADEM). Il est également membre de la commission scientifique chargée du suivi de l'élaboration de la stratégie nationale de l'immigration et de l'asile et de l'Integration Strategy Group (ISG). Il a participé à la création du collectif Loujina Tounkaranké pour la défense des droits des migrant-e-s au Maghreb et en Afrique de l'Ouest. Il a accumulé une grande expérience dans le domaine migratoire, de la société civile et des politiques publiques.

Considérant qu'il est essentiel que les droits de l'homme soient protégés par un régime de droit pour que l'homme ne soit pas contraint, en suprême recours, à la révolte contre la tyrannie et l'oppression.

Considérant qu'il est essentiel d'encourager le développement de relations amicales entre nations.

Considérant que dans la Charte les peuples des Nations Unies ont proclamé à nouveau leur foi dans les droits fondamentaux de l'homme, dans la dignité et la valeur de la personne humaine, dans l'égalité des droits des hommes et des femmes, et qu'ils se sont déclarés résolus à favoriser le progrès social et à instaurer de meilleures conditions de vie dans une liberté plus grande.

Mahjoub El Haiba

Délégué interministériel aux droits de l'Homme, professeur à la Faculté de droit de Casablanca, M. El Haiba est titulaire d'un doctorat d'Etat en sciences politiques. Ancien membre du Comité des droits de l'Homme des Nations unies, de l'Instance Equité et Réconciliation (IER), membre fondateur de l'Organisation marocaine des droits de l'Homme (OMDH), M. El Haiba a été Secrétaire général du Conseil consultatif des droits de l'Homme (CCDH) de 2005 à 2011. Membre et vice-président du Centre d'études et de recherches en migrations et droits humains (CERMEDH), M. El Haiba est membre fondateur du Réseau marocain du droit humanitaire international et membre de l'Association marocaine des sciences de la mer.

Mohamed Chafik

Ancien recteur de l'Institut Royal de la Culture Amazighe (IRCAM), Mohamed Chafik est l'une des grandes personnalités du mouvement culturel amazighe. Inspecteur scolaire, puis inspecteur principal au ministère de l'Éducation nationale, il est nommé en 1970 sous-secrétaire d'Etat à l'Enseignement secondaire, technique et supérieur et à la Formation des cadres. Il a par la suite occupé les fonctions de secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, de chargé de mission au Cabinet Royal et de directeur du Collège Royal. M. Chafik a été nommé recteur de l'IRCAM dès sa création, en janvier 2002. Membre de l'Académie du Royaume, ancien membre du Conseil consultatif des droits de l'Homme (CCDH), M. Chafik est l'auteur de plusieurs ouvrages, dont *Le dictionnaire arabe-amazighe* (Académie du Royaume, 1990) et *Le dialecte marocain : espace de confluence entre l'arabe et l'amazighe* (Académie du Royaume, 1999).

Najat Ikchich

Présidente de la Fondation Ytto créée en 2004, Najat Ikchich est fondatrice et ancienne présidente de la Ligue démocratique des droits des femmes (LDDF). La Fondation Ytto œuvre pour l'hébergement et la réhabilitation de femmes victimes de violences, et a ouvert un centre qui propose des formations professionnelles aux femmes, et offre une aide juridique aux victimes. La fondation œuvre aussi pour la sensibilisation et la conscientisation des jeunes quant aux méfaits de la violence. Najat Ikchich a initié en 2008 la Caravane sociale, une campagne annuelle grâce à laquelle des médecins, travailleurs sociaux et avocats offrent leurs services aux habitants des zones rurales.

Hommages

Deux belles initiatives et huit personnalités

■ ■ ■
 Considérant que les états membres se sont engagés à assurer, en coopération avec l'Organisation des Nations Unies, le respect universel et effectif des droits de l'homme et des libertés fondamentales.

Considérant qu'une conception commune de ces droits et libertés est de la plus haute importance pour remplir pleinement cet engagement.

Najat Maalla M'jid

Pédiatre de formation, Najat Maalla M'jid œuvre depuis plus de vingt ans à la protection et à la défense des droits des enfants les plus vulnérables. Elle a notamment fondé en 1995 l'association Bayti, ONG marocaine pionnière dans le domaine de la défense des droits des enfants en situation difficile, de leur protection, leur réintégration familiale et leur réinsertion scolaire et socioprofessionnelle. Membre du Conseil national des droits de l'Homme (CNDH), Mme M'jid est experte et consultante internationale en matière des droits des enfants. Elle a mené des travaux d'expertise auprès d'organismes internationaux et agences des Nations unies en charge des questions de l'enfance et de l'exclusion sociale.

Mohamed Sektaoui

Diplômé en philosophie et en droit de l'Université Mohammed V de Rabat, Mohamed Sektaoui a travaillé comme enseignant, puis comme journaliste. Il a milité au sein du mouvement syndical et a subi l'emprisonnement et l'expulsion du corps des enseignants. Il a contribué à la naissance de l'Association marocaine des droits humains (AMDH) et a été membre de son premier bureau et président de l'Association Solidarité Universitaire. M. Sektaoui a adhéré au mouvement international de lutte en faveur des droits humains, et a intégré le premier noyau de création de la section d'Amnesty International au Maroc en 1994. Il a occupé des postes de responsabilité au sein d'Amnesty à l'international avant de devenir le directeur général d'Amnesty International au Maroc.

L'Assemblée générale proclame

La présente Déclaration universelle des droits de l'homme comme l'idéal commun à atteindre par tous les peuples et toutes les nations afin que tous les individus et tous les organes de la société, ayant cette Déclaration constamment à l'esprit, s'efforcent, par l'enseignement et l'éducation, de développer le respect de ces droits et libertés et d'en assurer, par des mesures progressives d'ordre national et international, la reconnaissance et l'application universelles et effectives, tant parmi les populations des États membres eux-mêmes que parmi celles des territoires placés sous leur juridiction.

Association Hanane

L'Association *Hanane* pour la protection des enfants handicapés est une association à but non lucratif créée le 12 février 1969 à Tétouan, grâce au dévouement d'un petit groupe de parents d'enfants en situation de handicap qui ont milité en faveur de la promotion des droits de l'enfance handicapée. Parmi ses membres fondateurs figure feu Abdelouhab Amrani, fondateur de l'association (père de la fille Hanane née avec handicap et dont l'association porte le nom). En octobre 1996, l'association a obtenu le statut d'utilité publique pour ses efforts en faveur des personnes en situation de handicap et les services qu'elle offre à cette catégorie d'enfants.

L'Boulevard

Créé en 1999 par Mohamed Merhari (plus connu sous le diminutif de Momo) et Hicham Bahou, Le *Boulevard des jeunes musiciens*, communément appelé L'Boulevard, est un festival de musique urbaine organisé à Casablanca. L'évènement, qui en est à sa 17^{ème} édition, a été pensé au départ comme une compétition pour consacrer la meilleure formation dans trois catégories : Rap/hipo-hop, Rock/metal et fusion et permet à de jeunes formations musicales de se faire connaître par un plus large public. L'évènement est réparti en trois parties : L'*boulevard festival*, la compétition nommée *Tremplin* ainsi que *Sbagha Bagha* qui est une occasion pour plusieurs street graffeurs de transformer quelques murs de la ville grâce à leurs créations. Les groupes confirmés sur la nouvelle scène marocaine ont tous participé à cette compétition et ont été élus meilleur groupe du L'Boulevard.



Notices biographiques
Plus de 150 intervenant-e-s

Notices biographiques

Plus de 150 intervenant-e-s

Yamina Aarab

Cadre au ministère de la Santé, Yamina Aarab a suivi plusieurs programmes de formation continue dans le domaine de gestion des hôpitaux, du management et de la communication professionnelle. Active dans le domaine associatif, elle est, depuis 2016, secrétaire générale de l'Association des amis du malade mental de la région de l'Oriental. Dans ce cadre, elle a réalisé une enquête de satisfaction des familles des malades mentaux, et a mené plusieurs interventions dans le cadre associatif notamment dans le domaine de la réhabilitation des malades mentaux.

Abdelghani Aarif

Inspecteur et coordinateur central au ministère de l'Éducation nationale, Abdelghani Aarif est chercheur en sciences de l'éducation et spécialiste dans le développement de la lecture chez les enfants. Ancien Secrétaire générale de l'Association marocaine des inspecteurs de l'enseignement secondaire, il était aussi directeur exécutif du Centre pour les générations 21 pour la culture et la citoyenneté, et membre du comité exécutif de l'Association marocaine des droits de l'Homme. M. Aarif est membre fondateur des Comités pour l'éducation aux droits de l'Homme, et membre des comités pour l'intégration de l'éducation aux droits de l'Homme au ministère de l'Éducation nationale. Il est auteur de plusieurs manuels scolaires pour les niveaux primaire et secondaire. Poète et écrivain, M. Aarif a publié *Kaani Oufouqoun Tourawidouhou Ghayma* (كأني أفق تراوده غيمة) et *Maraya Adhilal* (مرايا الظلال, 2015). Son dernier livre paraîtra bientôt : *L'intellectuel et les missions du changement* (المثقف ومهام التغيير).

Nouzha Ababou

Juriste de formation, diplômée en droit international privé, Nouzha Ababou a travaillé au Haut-commissariat des Nations unies pour les réfugiés au Yémen, avant de devenir avocate au barreau de Rabat en 2004. Nouzha Ababou a travaillé plusieurs années dans des cabinets d'avocats spécialisés en droit du travail, droit administratif, etc. avant d'intégrer le département juridique d'une entreprise spécialisée en aménagement du territoire. Depuis juin 2017, Nouzha Ababou est chef de projet entreprises et droits de l'Homme au CNDH.

Ahmed Abbadi

Docteur en études islamiques, Secrétaire général de la Rabita Mohammadia des Oulémas depuis 2006, Ahmed Abbadi, enseigne l'histoire comparée des religions ainsi que la pensée islamique à l'Université Cadi Ayyad à Marrakech. Il a également enseigné à l'Université DePaul de Chicago, aux États-Unis, et à l'Université islamique de Rotterdam (IUR) aux Pays-Bas. Membre du Conseil de l'université Cadi Ayyad depuis 2002, M. Abbadi a été Directeur des Habous et des affaires islamiques. De 2011 à 2016, il a présidé la commission des affaires culturelles et des nouvelles technologies au Conseil économique et social et environnemental (CESE).

Hani Abdelwahab

Étudiant tunisien, M. Abdelwahab a été contraint à l'exil en 1991. Après un périple qui l'a conduit successivement en Algérie, au Maroc, en Espagne puis en France, il s'établit en Suisse où il s'oriente vers les droits de l'Homme et l'assistance aux réfugiés. Fondateur de l'Association tunisienne des victimes de la torture, consultant auprès de l'Association pour la prévention de la torture (APT), il est représentant permanent de la Commission arabe des droits humains (ACHR) auprès du Conseil des droits de l'Homme des Nations unies. Depuis 2015, M. Abdelwahab est membre du Comité contre la torture de l'ONU.

Hafida Abou Ou Lfaraj

Licenciée en droit public, militante associative à Tinghir, Hafida Abou Ou Lfaraj est membre de l'association Tamaynut et de l'Association marocaine des droits de l'Homme. Elle est aussi membre fondateur de l'association Espace de femmes à Tinghir. Elle est coordinatrice du projet de lutte contre les maladies sexuellement transmissibles, dont le VIH – Sida.

Article premier

Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits. Ils sont doués de raison et de conscience et doivent agir les uns envers les autres dans un esprit de fraternité.

Yassin Adnan

Écrivain et journaliste, Yassin Adnan anime depuis dix-sept ans *Macharif*, une émission culturelle hebdomadaire sur la première chaîne de la télévision marocaine, accueillant écrivains et poètes, quelle que soit leur langue d'écriture (arabe littéraire moderne, darja marocaine, hassaniya, les trois variantes de la langue amazighe, français, espagnol, anglais). Yassin Adnan a notamment coécrit avec Saad Sarhane l'ouvrage *Marrakech : secrets affichés*, préfacé par feu Juan Goytisolo (Marsam, Rabat, 2008). Son premier roman *Hot Maroc* (Le Fennec, Casablanca, Dar El-Ain, Le Caire 2016) a été sélectionné pour le prix international de la fiction arabe (*Arabic Booker Prize*, 2017). Il vient de publier un ouvrage collectif *Marrakech lieux évanescents* en version française (Marsam, 2018) et coordonne la publication en juillet 2018 d'un recueil de nouvelles sur cette même ville en anglais aux éditions Akashic Books à New York.

Charafat Afailal

Secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau, chargée de l'Eau depuis 2017, Mme Afailal a été ministre déléguée auprès du ministre de l'Énergie, des Mines, de l'Eau et de l'Environnement, chargée de l'Eau de 2013 à 2017. Lauréate de l'École Mohammadia d'ingénieurs, elle a été élue en 2011 députée à la Chambre des représentants. Ingénieur à l'Office national de l'eau potable (ONEP), Mme Afailal a occupé le poste de chargée de l'unité de surveillance de l'environnement au Centre national de l'énergie, des sciences et des techniques nucléaires (CNESTEN).

Mohamed Ahadad

Titulaire d'un master en communication politique de l'Institut supérieur de journalisme, Mohamed Ahadad exerce actuellement en tant que journaliste spécialisé dans les enquêtes au journal *Almassa*. En 2014, il a reçu le prix arabe du journalisme.

Notices biographiques

Plus de 150 intervenant-e-s

Article 2

1. Chacun peut se prévaloir de tous les droits et de toutes les libertés proclamés dans la présente Déclaration, sans distinction aucune, notamment de race, de couleur, de sexe, de langue, de religion, d'opinion politique ou de toute autre opinion, d'origine nationale ou sociale, de fortune, de naissance ou de toute autre situation.



Younès Ajarraï

Directeur de l'Institut national de formation aux droits de l'Homme - Driss Benzekri, du CNDH, Younès Ajarraï est enseignant, formateur et conférencier. Il est le fondateur du festival *Cultures du Maghreb* en 1993 à Caen (France), dont il a été le directeur jusqu'en 2011. Nommé membre du Conseil de la communauté marocaine à l'étranger (CCME) en 2007, il préside le groupe de travail Cultures, Education, Identités. De retour au Maroc en 2010, il a été responsable du pôle Culture du CCME jusqu'en 2016. M. Ajarraï a coordonné le stand du Maroc invité d'honneur du salon du livre de Genève (2012) et assuré le commissariat général du Pavillon Maroc, invité d'honneur du salon Livre Paris 2017. Il est également le fondateur et le responsable du Pavillon des cultures arabes au salon du livre de Genève depuis 2014.

Ibtisam Al Ouardi

Infirmière de formation, Ibtisam Al Ouardi travaille aussi dans l'accompagnement social. Engagée très tôt dans le bénévolat et le travail associatif, principalement dans l'assistance médicale et sociale elle travaille actuellement auprès de groupes vulnérables notamment les migrants et plus particulièrement les femmes et les enfants dont elle défend les droits au sein de l'association Maroc Solidarité médico-sociale.

Mehdi Alioua

Sociologue, Mehdi Alioua est enseignant-chercheur à Sciences Po de l'Université Internationale de Rabat. Spécialiste de la migration subsaharienne au Maroc, il étudie les migrations, le cosmopolitisme, la globalisation, les transformations citoyennes et les dynamiques politiques en se focalisant sur l'Afrique méditerranéenne. Il est l'ancien président du Groupe antiraciste de défense et d'accompagnement des étrangers et migrants (GADEM).

Réda Allali

Ingénieur électronicien, diplômé de l'École nationale supérieure d'électrotechnique, d'électronique, d'informatique, d'hydraulique et des télécommunications (ENSEEHT) en France, Réda Allali est chanteur et musicien, et l'un des fondateurs et principal parolier du groupe marocain *Haba Haba Spirit*. Il est aussi chroniqueur à l'hebdomadaire *TelQuel*. Après avoir collaboré avec *Radio Mars*, il est aujourd'hui consultant et chroniqueur à *Médi 1 TV*.

2. De plus, il ne sera fait aucune distinction fondée sur le statut politique, juridique ou international du pays ou du territoire dont une personne est ressortissante, que ce pays ou territoire soit indépendant, sous tutelle, non autonome ou soumis à une limitation quelconque de souveraineté.

Hosni Almoukhlis

Dramaturge, metteur en scène, poète et chroniqueur, Hosni Almoukhlis a fondé en 2012 la troupe théâtrale *Théâtre de l'opprimé Casablanca*. Il enseigne le théâtre au sein d'institutions privées, tout en participant à de nombreux projets culturels en tant que consultant et directeur artistique.

Najya Ammouri

Lauréate de la Faculté des lettres et des sciences humaines de l'université Shouaib Doukali à El Jadida, Najya Ammouri est professeur d'éducation islamique au lycée Abdul Karim Al-Khattabi à Guelmim. Active dans le domaine associatif, Mme Ammouri est vice-présidente de l'Association Rimal pour le développement familial à Guelmim et membre de bureau du Réseau des associations de Oued Noun et de la section locale de l'Association des professeurs d'éducation islamique.

Bouchra Amraoui

Titulaire d'un master en théories et pratiques nationales et internationales en matière de protection des droits de l'Homme de l'Université internationale de Rabat et l'Université Catholique de Lyon, Bouchra Amraoui est cheffe de la division chargée de la protection des droits des personnes en situation de handicap et lutte contre les discriminations au Conseil national des droits de l'Homme (CNDH). Chercheur dans le domaine des indicateurs des droits de l'Homme relatifs aux groupes vulnérables, elle est acteur associatif, membre de la commission de l'égalité des chances au Conseil de la région de Rabat-Kenitra, et de la Commission provinciale de la régularisation administrative des étrangers en situation irrégulière de la province de Khémisset. Mme Amraoui est la présidente de l'Association des œuvres sociales du personnel du CNDH.

Mina Amraoui

Cadre retraitée du ministère de la Justice, Mina Amraoui a d'abord travaillé au tribunal de paix de Casablanca, avant de poursuivre sa carrière administrative au tribunal de première instance d'Oujda. Mme Amraoui est membre de l'Association des retraités de *Khouribga*.

Notices biographiques

Plus de 150 intervenant-e-s

Chadia Arab

Géographe, chargée de recherche au Centre national de la recherche scientifique Chadia Arab enseigne la géographie sociale et la géographie des migrations à l'Université d'Angers (France). Ses travaux portent principalement sur les migrations internationales et plus particulièrement sur les Marocain-e-s en France, en Espagne et en Italie, ainsi que dans les pays du Golfe. Elle s'intéresse également au genre dans les migrations, à la citoyenneté, aux discriminations et au rapport au corps dans les pays arabes. Elle est l'auteure de *Les Aït Ayad – La circulation migratoire des Marocains entre la France, l'Espagne et l'Italie* (Presses Universitaires de Rennes, 2009) et *Dames de fraises, doigts de fée, les invisibles de la migration saisonnière marocaine en Espagne* (En toutes lettres, 2017).

Mohammed Ayat

Membre et vice-président du Comité de l'ONU sur les disparitions forcées depuis juin 2017, Mohammed Ayat est depuis février 2013 conseiller spécial du Procureur de la Cour pénale internationale sur la coopération avec le Maghreb et le Moyen-Orient. Professeur, M. Ayat assure la présidence du Réseau de recherche sur la justice pénale internationale inauguré par le Procureur de la CPI en 2014. Auparavant, il a occupé les postes de Rapporteur spécial du Conseil des droits de l'Homme des Nations unies sur la situation des droits de l'Homme en Côte d'Ivoire (2014-2017) et de conseiller juridique principal du Procureur du Tribunal pénal international pour le Rwanda (1997-2012). Avocat agréé auprès de la Cour de cassation depuis 1993, M. Ayat est membre du CNDH depuis 2011.

Noureddine Ayouch

Fondateur et président du Conseil de surveillance du groupe Shem's Publicité, Noureddine Ayouch a lancé en 1986 le magazine *Kalima* et créé en 1995 Zakoura, première fondation marocaine de micro-crédit, puis en 1997 la Fondation Zakoura Éducation. Noureddine Ayouch est également président de la Fondation des arts vivants et du Collectif Démocratie et Modernité. Il est membre du Conseil d'administration de l'Association Lalla Salma de lutte contre le cancer, de la Fondation Mohammed VI pour la protection de l'environnement et membre du Conseil supérieur de l'enseignement.

Article 3

Tout individu a droit à la vie,
à la liberté et à la sûreté de
sa personne.

Article 4

Nul ne sera tenu en esclavage
ni en servitude; l'esclavage
et la traite des esclaves sont
interdits sous toutes leurs formes.

Imane Azmi

Juriste de formation, Imane Azmi a débuté sa carrière de journaliste en 1997. Elle a collaboré avec les hebdomadaires *le Journal*, *Challenge Hebdo*, et *TelQuel*, ainsi que les quotidiens *Aujourd'hui le Maroc* et *Maroc Soir*. Mme Azmi a collaboré aussi avec le groupe *Radio Plus* à Casablanca et les sites d'information *Médias24* et *le360*. Durant cette dernière expérience, elle conçoit et co-présente « *Sex'Pertise* », une capsule hebdomadaire dédiée à la sexualité des Marocains.

Lino Bacco

Journaliste sportif, de son vrai nom Louis Gaspard Lobianco, Lino Bacco est né à Casablanca, où sa famille originaire d'Italie est établie depuis plus d'un siècle. Ancien professeur, il a commencé tôt dans la presse sportive, notamment au *Petit Marocain* et à *Hebdo sport*, puis à *La Semaine du football*. Il a rejoint ensuite la chaîne de télévision 2M comme consultant et animateur sportif, avant de devenir directeur de la programmation à *Radio Mars*, dont il est un des fondateurs, et animateur de son émission vedette *Mars Attack*. Il a édité en 2005 l'annuaire du football marocain. En 2015, il a été décoré du *Wissam Alaouite* de l'ordre de Chevalier.

Abdeljalil Bahaddou

Militant politique, syndical et associatif, le nom d'Abdeljalil Bahaddou est intimement lié au mouvement syndical de l'éducation du début des années 1960. Lauréat de la faculté des lettres et des sciences humaines de l'Université Mohammed V de Rabat, il a été enseignant avant de se convertir au journalisme, en travaillant notamment aux côtés de feu Omar Benjelloun au journal *Al Mouhamir*, et il a collaboré aussi avec d'autres journaux du monde arabe. M. Bahaddou est actuellement le président de l'Association Solidarité Universitaire, la plus ancienne instance d'éducation non-gouvernementale au Maroc, dont la mission est la défense des droits des enseignant-e-s et la dignité de l'enseignement.

Mohamed Mouloud Baiba

Président de l'association Miran pour la protection des monuments et du patrimoine rupestre, Mohamed Mouloud Baiba est un chercheur autodidacte et l'un des défenseurs de l'art rupestre dans les régions du Sud du Royaume. Fort d'une expérience de plus de 30 ans sur le terrain, il a contribué à la découverte de nombreux sites rupestres dans la région de Sakia El Hamra. Il a à son actif plusieurs travaux de recherche, de documentation et de valorisation de sites archéologiques près de la ville de Smara, notamment à Assli Rich.

Article 5

Nul ne sera soumis à la torture,
ni à des peines ou traitements
cruels, inhumains ou dégradants.

Article 6

Chacun a le droit à la
reconnaissance en tous lieux
de sa personnalité juridique.

Notices biographiques

Plus de 150 intervenant-e-s

Nada Bakkali

Avocate au barreau de Tanger, Nada Bakkali est titulaire d'un master en droit des affaires et d'un diplôme des études approfondies en droit privé. Très active dans le domaine associatif, membre du conseil national de l'Organisation marocaine des droits humains (OMDH), membre du bureau de l'association Amna à Tanger, elle a contribué à plusieurs manifestations scientifiques sur les droits de l'enfant et des femmes.

Bant Akhwalha Ballal

Présidente de l'Association du patrimoine matériel et immatériel dans les Provinces du sud, membre du Bureau exécutif du Forum des jeunes de l'avenir pour le développement et la démocratie, Bant Akhwalha Ballal est titulaire d'un master en diplomatie. Elle a participé à plusieurs séminaires au Maroc et ailleurs portant sur les questions culturelles.

Abdelhamid Begdouri Achkari

Docteur en sociologie, Abdelhamid Begdouri Achkari a enseigné les sciences sociales à l'Institut national de statistique et d'économie appliquée et au Centre d'instruction des services sociaux des Forces Armées Royales, et a animé des formations sur le développement humain à l'Institut supérieur d'administration. Il a occupé plusieurs postes de responsabilités au ministère des Affaires sociales et au secrétariat d'Etat chargé des Personnes handicapées, notamment comme directeur de la prévention, de la communication et de la coopération et directeur de l'intégration sociale. Anciennement responsable du bureau d'études *Dar Al Oumane*, spécialisé en études urbaines et en ingénierie sociale, M. Begdouri Achkari a travaillé comme expert contractuel auprès de l'UNESCO, de l'ISESCO et de l'ALECSO.

Taoufik Belaïd

Poète et auteur de récits, Taoufik Belaïd a rejoint l'Union des écrivains du Maroc en 1998. Membre de plusieurs organisations des droits de l'Homme (dont *Amnesty international* et *le Forum vérité et justice*) et d'associations culturelles, M. Belaïd est auteur notamment du recueil de poésie *Mounaatafat Saïba* (Fadala, 1996, *منحطفات سائبة*), *Dakirat Aljirah* (Fadala, 2001, *ذاكرة الجراح*) et de *Massarat Hadda Jdan* (2012, *مسارات حادة جدا*).

Bohra Bel Haj Hmida

Députée tunisienne, Bohra Bel Haj Hmida est avocate et ex-présidente de l'Association tunisienne des femmes démocrates (ATFD). Elle est fondatrice de la section tunisienne de Amnesty International, et membre fondateur de l'Association des Femmes Tunisiennes pour la recherche sur le développement (AFTURD).

Abdelkarim Belhaj

Psychosociologue, professeur de l'enseignement supérieur à l'Université Mohammed V de Rabat, Abdelkarim Belhaj est membre de plusieurs associations nationales et internationales de psychologie. Coordinateur général de l'Observatoire national des personnes âgées (ONPA) auprès du ministère de la Solidarité, de la Femme, de la Famille et du Développement social, il est l'auteur de plusieurs ouvrages dont notamment *La Psychologie, logique scientifique et utilités sociales* (éd. Bouregreg, 2016) et *Comportements, santé et enjeux identitaires au Travail. Recherches en Psychologie du Travail et des organisations* (éd. Bouregreg, 2016).

Souhayr Belhassen

Ancienne présidente, puis présidente d'honneur de la Fédération internationale des ligues des droits de l'homme (FIDH), Souhayr Belhassen, est la première femme à accéder à la présidence de cette organisation, créée en 1922 et forte aujourd'hui de 184 organisations nationales de droits de l'Homme dans 112 pays. Diplômée en sciences politiques, vice-présidente de la Ligue tunisienne des droits de l'homme (LTDH), Mme Belhassen a travaillé comme journaliste, notamment comme correspondante de Reuters à Tunis, et responsable développement de la chaîne Canal Horizon au Maghreb et en Afrique subsaharienne, avant de lancer l'hebdomadaire *7sur7*, un magazine culturel. Elle est l'auteure, avec Sophie Bessis, de *Bourguiba* (Groupe Jeune Afrique, 1988) et *Femmes du Maghreb : l'enjeu* (Lattes, 1992).

Article 7

Tous sont égaux devant la loi et ont droit sans distinction à une égale protection de la loi. Tous ont droit à une protection égale contre toute discrimination qui violerait la présente Déclaration ou contre toute provocation à une telle discrimination.

Habib Belkouch

Président du Centre d'études en droits humains et démocratie et membre du CNDH, Habib Belkouch est également coordinateur du Réseau arabe de l'UNESCO sur la recherche-action en droits économiques, sociaux et culturels et membre fondateur de la section Amnesty international au Maroc. Depuis plusieurs années, M. Belkouch agit à titre de consultant en droits humains auprès de plusieurs institutions nationales et internationales gouvernementales et non gouvernementales. M. Belkouch a contribué à l'élaboration d'un certain nombre de rapports nationaux destinés aux comités onusiens concernant les droits humains, et encadré plusieurs sessions de formation dans les domaines des droits humains et de la justice transitionnelle.

Mohamed Taoufik Bellahcene

Médecin de profession, Mohamed Taoufik Bellahcene est président de la section d'Oujda de l'Association de lutte contre le Sida (ALCS), et membre de l'Organisation marocaine des droits humains. M. Bellahcene a présidé le Syndicat des médecins privés d'Oujda. Il a été parlementaire et ancien vice-président du Conseil municipal d'Oujda.

Hakim Belmaddahi

Journaliste de profession, Hakim Belmaddahi a assumé différentes responsabilités dans plusieurs supports de presse. Directeur de la rédaction du quotidien *Al Ahdath Al Maghribia*, il anime une émission artistique et culturelle sur *Med radio*. Actif dans le domaine syndical et des droits de l'Homme, Hakim Belmaddahi est membre de la Commission régionale des droits de l'Homme (CRDH) de Casablanca-Settat. Il a par le passé assumé des responsabilités au sein de la direction du Syndicat national de la presse marocaine (SNPM).

Abdesslam Benabdelali

Docteur en philosophie, Abdesslam Benabdelali est professeur à l'Université Mohammed V de Rabat. Il a plusieurs ouvrages à son actif dont *La philosophie politique chez Al Farabi* (Dar Taliâa, Beyrouth, 1979) ; *Les fondements de la pensée philosophique contemporaine* (Dar Toubkal, 2002) et *Dialogue avec la pensée française* (Dar Toubkal, 2008).

Notices biographiques

Plus de 150 intervenant-e-s

Article 8

Toute personne a droit à un recours effectif devant les juridictions nationales compétentes contre les actes violant les droits fondamentaux qui lui sont reconnus par la constitution ou par la loi.

Article 9

Nul ne peut être arbitrairement arrêté, détenu ou exilé.

Abdessamad Benalla

Médecin sexologue et coach de formation, Abdessamad Benalla a étudié à la Faculté de médecine et de pharmacie de Rabat, puis à l'Université Libre de Bruxelles et à l'université d'Oxford. Il a mis en place, avec le système des Nations unies, des programmes spécifiques de lutte contre le sida dans divers pays (Djibouti, Soudan, Emirats arabes unis, Egypte, etc.) au profit des personnes vulnérables à l'infection VIH, en luttant contre la stigmatisation et la discrimination, en lien avec cette épidémie. Au Maroc, il a travaillé sur la promotion du genre, de l'égalité sociale et des libertés individuelles et a animé une émission sur Hit Radio.

Khalid Benamar

Cadre administratif au sein de la Commission régionale des droits de l'homme (CRDH) d'Oujda-Figuig, Khalid Ben-Amr a participé à de nombreuses formations sur les droits humains, notamment sur les droits de l'enfant et les droits des personnes atteintes ou vivant avec le VIH/Sida.

Saïd Benarbia

Juriste marocain et membre du CNDH, M. Benarbia est aujourd'hui directeur du programme Moyen-Orient et Afrique du Nord (MENA) de la Commission internationale de juristes (CIJ) basée à Genève. M. Benarbia a rejoint la CIJ en 2006, où il contribue à consolider le travail de la CIJ dans la région MENA et à élargir ses activités, agissant notamment comme conseiller juridique principal du programme. Auparavant, il a travaillé pour le département de droit international et juridique de l'Organisation internationale pour les migrations.

Al-Houssein Benayash

Titulaire d'un doctorat sur « la libéralisation du secteur audiovisuel au Maroc » de l'Université Hassan II de Casablanca, Al-Houssein Benayash a une longue expérience dans l'administration publique. Il a occupé plusieurs postes dont notamment celui de directeur chargé du secrétariat du Conseil supérieur de la communication audiovisuelle, de chef du département des relations extérieures au ministère de la Communication et de professeur à l'Institut supérieur de l'information et de la communication à Rabat. Il est membre du Centre marocain de recherche et d'études sur les droits de l'Homme et l'information depuis 2006.

Mohamed El Mustapha Benelhaj

Doctorant en droit public au Laboratoire de recherche sur la transition démocratique comparée de l'Université Hassan I^{er} de Settat, acteur associatif, Mohamed El Mustapha Benelhaj est membre du bureau exécutif de l'association Forum Almadina de Guelmim et vice-président du Centre de recherches sur la sécurité et le terrorisme.

Roukaya Benjelloun

Psychiatre et auteure, Roukaya Benjelloun a publié trois textes : *Programme 1 : Linge délicat*, *Lhayte* et *Il était une fois Molière*. En mars 2009, elle a créé la Compagnie *Beldi/Roumi pour le théâtre et la culture*, conventionnée avec la compagnie *Semelle de vent* basée à Lyon. Depuis 2002, Mme Benjelloun a été tour à tour comédienne, assistante à la mise en scène et auteure.

Mohammed Ali Benmakhlouf

Agrégé de philosophie, Mohammed Ali Benmakhlouf est actuellement professeur à l'université de Paris-Est-Créteil-Val-de-Marne et membre senior de l'Institut universitaire de France. Il est l'auteur de plusieurs livres sur les logiciens Gottlob Frege et Bertrand Russell et sur les philosophes arabes médiévaux Fârâbî et Averroès. Expert auprès de l'UNESCO pour mener le dialogue philosophique entre le monde arabe et le monde asiatique entre 2004 et 2011, il est engagé actuellement dans les débats sur la bioéthique après avoir été membre du Comité consultatif national d'éthique et du comité d'éthique et de déontologie de l'Institut de recherche pour le développement. Il est membre de la Société française de philosophie et de l'Institut international de philosophie. M. Benmakhlouf a récemment publié *Pourquoi lire les philosophes arabes* (Albin Michel, 2015) et *La Conversation comme manière de vivre* (Albin Michel, 2016).

Mohamed Bennani

Professeur universitaire, Mohamed Bennani est l'ex-doyen de la Faculté de droit de l'Université Hassan II de Casablanca et ancien président de l'Université Moulay Ismaïl de Meknès. En 2004, il a siégé au sein du Groupe national auprès de la Cour permanente d'arbitrage à La Haye, et a été élu membre du Comité consultatif du Conseil des droits de l'Homme (CDH) des Nations unies (2014-2017). Il est également membre de plusieurs organisations telles que la Société marocaine pour le droit de l'environnement, l'Association marocaine d'études et de recherches en relations internationales et l'Observatoire économique et social du Maghreb.

Article 10

Toute personne a le droit, en pleine égalité, à ce que sa cause soit entendue équitablement et publiquement par un tribunal indépendant et impartial, qui décidera, soit de ses droits et obligations, soit du bien-fondé de toute accusation en matière pénale dirigée contre elle.

Notices biographiques

Plus de 150 intervenant-e-s

Mounia Bennani

Diplômée de l'École nationale supérieure du paysage de Versailles et de l'École des hautes études en sciences sociales de Paris, Mounia Bennani est auteure d'une thèse de doctorat en géographie sur l'histoire du paysage dans le contexte de l'aménagement des villes nouvelles pendant le protectorat au Maroc. Elle a fondé en 2006 son agence de paysage, *MBpaysage*, établie à Rabat. Mme Bennani milite pour la création d'espaces publics de qualité et pour l'amélioration du cadre de vie au Maroc. Elle a cofondé en décembre 2010 l'Association des architectes paysagistes d'Afrique du Nord regroupant les professionnels de l'architecture du paysage reconnue par l'IFLA (*International Federation of Landscape Architects*).

Loubna Bensalah

Diplômée en management et gestion d'entreprise de l'Université Mohammed V, Loubna Bensalah y enseigne la communication professionnelle de 2013 à 2017. En pause carrière, elle entame un périple de mille kilomètres sur la côte atlantique marocaine, puis un autre de plus 1000 km, du Nord au Sud de la Tunisie pour sensibiliser l'opinion publique et les décideurs à la nécessité de protection de l'environnement. Depuis 2013, Mme Bensalah est aussi secrétaire générale de l'association Maroc Art'chimiste, qui promeut la culture auprès des jeunes.

Fatou Bensouda

Avocate d'origine gambienne, procureur adjoint chargé des poursuites à la Cour pénale internationale (CPI) depuis 2004, Mme Bensouda a été élue procureur général en 2011. Avant d'exercer à la CPI, Mme Bensouda a occupé les postes de conseiller juridique et de substitut du procureur au Tribunal pénal international pour le Rwanda (TPIR), où elle s'est hissée au rang de conseillère juridique principale et de chef du service des avis juridiques. Avant de rejoindre le TPIR, elle a notamment assumé les fonctions de procureur général et de ministre de la Justice de la République de Gambie. Elle a participé aux négociations préalables au traité instituant la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), aux conférences des Nations unies sur la prévention du crime ainsi qu'aux réunions ministérielles de l'Organisation de l'unité africaine consacrées aux droits humains.

Article 11

1. *Toute personne accusée d'un acte délictueux est présumée innocente jusqu'à ce que sa culpabilité ait été légalement établie au cours d'un procès public où toutes les garanties nécessaires à sa défense lui auront été assurées.*

2. *Nul ne sera condamné pour des actions ou omissions qui, au moment où elles ont été commises, ne constituaient pas un acte délictueux d'après le droit national ou international. De même, il ne sera infligé aucune peine plus forte que celle qui était applicable au moment où l'acte délictueux a été commis.*

Taoufik Berdiji

Président de la Commission régionale des droits de l'Homme de Tan-Tan-Guelmim, il est titulaire d'un DESA en droit public et auteur en 2010 d'une thèse de doctorat en sciences politiques sur l'élite de la ville de Laâyoune. Administrateur à la municipalité de Lmarssa. M. Berdiji est président fondateur de plusieurs associations dont Alibdaâ Assaharaoui et l'association Tan-Tan pour le développement intégré.

Nadia Amal Bernoussi

Docteur en droit public, Nadia Amal Bernoussi est professeure de droit constitutionnel dans plusieurs établissements universitaires du Maroc et membre du Conseil supérieur de l'éducation, de la formation et de la recherche scientifique. Vice-présidente de l'Académie internationale de droit constitutionnel et membre du Comité exécutif de l'Association internationale de droit constitutionnel, elle a siégé à la Commission consultative pour la révision de la constitution et présidé la commission chargée de l'écriture du projet de loi sur le Conseil de la jeunesse et de l'action associative.

Athir Berriah

Diplômé en management artistique filière gestion de la production cinématographique et audiovisuelle, Athir Berriah est comédien et mannequin. Il contribue à la production de spots publicitaires, de séries télé, d'émissions et de courts métrages, mais aussi d'événements artistiques et de festivals.

Laila Binbine

Laila Binbine est professeure de littérature anglaise à l'Université Cadi Ayyad de Marrakech et membre fondatrice de l'association d'aide et de soutien aux filles élèves en milieu rural, *Soroptimste*. Mme Binbine est active dans plusieurs réseaux de la société civile dans la région Marrakech-Safi.

Notices biographiques

Plus de 150 intervenant-e-s

Article 12

Nul ne sera l'objet d'immixtions arbitraires dans sa vie privée, sa famille, son domicile ou sa correspondance, ni d'atteintes à son honneur et à sa réputation. Toute personne a droit à la protection de la loi contre de telles immixtions ou de telles atteintes.

Anis Birrou

Titulaire d'un diplôme d'ingénieur statisticien économiste, Anis Birrou a assumé plusieurs postes de responsabilité dans l'administration publique. Secrétaire général au ministère de la Modernisation des secteurs publics, il a été nommé en 2004 Secrétaire d'État auprès du ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur, de la Formation des cadres et de la Recherche scientifique, chargé de l'Alphabétisation et de l'Éducation non formelle. En 2007, il est nommé secrétaire d'État auprès du ministre du Tourisme et de l'Artisanat, chargé de l'Artisanat et de 2013 à 2017, ministre chargé des Marocains Résidant à l'Étranger et des Affaires de la migration.

Rahal Boubrik

Titulaire d'un doctorat en sociologie à l'université Aix-Marseille en 1997, ancien professeur à la Faculté des lettres Ibn Zohr à Agadir et à la Faculté des lettres Mohammed V-Rabat, Rahal Boubrik est actuellement professeur-chercheur à l'Institut des études africaines. M. Boubrik est directeur du Centre des études sahariennes (CES) et a publié plusieurs ouvrages et articles sur le monde beidane : *Saints et société en Islam* (Éditions du CNRS, 1999) et *Entre Dieu et la tribu* (Publications de la FLSH-Rabat, 2011). Son dernier livre est intitulé : *De la tente à la ville. La société sahraouie et la fin du nomadisme* (La Croisée des chemins, 2017).

Belaïd Bouimid

Journaliste sportif et caricaturiste, Belaïd Bouimid est diplômé en sciences politiques de l'université Mohammed V de Rabat. Ancien journaliste à *Al Bayane*, où il avait la charge de la rubrique sport et culture, il est aujourd'hui chroniqueur et consultant sur *Radio Mars*. "L'intello des sportifs", comme on le surnomme, a contribué à donner au journalisme sportif ses lettres de noblesse. Ancien président de l'Union des journalistes sportifs africains (UJSA), il est membre de l'Association internationale de la presse sportive, dont il a été membre du comité exécutif en tant que représentant de l'Afrique. Il est l'auteur d'un recueil de caricatures *Le taon du Maroc* et a plusieurs expositions à son actif.

Article 13

1. Toute personne a le droit de circuler librement et de choisir sa résidence à l'intérieur d'un état.
2. Toute personne a le droit de quitter tout pays, y compris le sien, et de revenir dans son pays.

Fatima Boukhris

Fatima Boukhris est docteur d'État ès-lettres en linguistique et professeur de l'enseignement supérieur à l'Université Mohammed V de Rabat. Elle a été directrice du Centre de l'aménagement linguistique à l'Institut Royal de la Culture Amazighe puis directeur de recherche dans la même institution (2003-2010). Outre la linguistique, ses recherches portent sur la langue et la tradition orales.

Ahmed Boukous

Recteur de l'Institut Royal de la Culture Amazighe (IRCAM), Ahmed Boukous est titulaire d'un doctorat de 3^{ème} cycle en sciences sociales, d'un doctorat d'État en linguistique et lauréat du cycle supérieur de gestion. Professeur de l'enseignement supérieur à la Faculté des lettres et des sciences humaines à Rabat, il a également enseigné l'amazighe à l'Institut supérieur d'archéologie et du patrimoine. M. Boukous a publié plusieurs ouvrages dont *Société, langues et cultures au Maroc* (Université Mohammed V, 1995), *Dominance et différence. Essais sur les enjeux symboliques au Maroc* (Eddif, 1999), *Revitalisation de la langue amazighe : Défis, enjeux et stratégies* (Top Press, 2012) et un roman : *Rhapsodies de Tanit la captive* (La Croisée des chemins, 2017).

Abderrahman Bounaim

Après des études universitaires en physique-chimie, la carrière professionnelle de Abderrahman Bounaim prend un tournant en 1997 après avoir intégré l'association Bayti, d'abord en tant que bénévole, puis en tant qu'éducateur. Avec 20 ans d'expérience de travail avec les enfants, M. Bounaim a capitalisé un savoir-faire éducatif considérable relatif à la protection des enfants et plus particulièrement des enfants en situation difficile. Il a également développé une expertise confirmée en matière de participation des enfants à l'analyse de l'effectivité de leurs droits aussi bien au niveau national qu'au niveau régional.

Abderrahim Bourkia

Journaliste et chercheur en sciences sociales, M. Bourkia est spécialiste de la violence dans les stades. Il est chercheur associé au Laboratoire méditerranéen de sociologie (LAMES) et à l'Observatoire régional de la délinquance et des contextes sociaux (ORDCS) à Aix-en-Provence en France.

Notices biographiques

Plus de 150 intervenant-e-s

Mohammed Chaker

Titulaire de deux doctorats, en physique chimie et en géochimie-métallogénie, Mohamed Chaker est un ancien professeur de l'École normale supérieure de Casablanca. Acteur associatif, M. Chaker a fondé plus de dix-huit associations de développement dans les douars autour de la ville d'Imintanoute (région d'El Haouz) et préside actuellement la ligue qui les regroupe. Il est membre du Conseil d'administration du Centre de développement de la région de Tensift-Marrakech (CDRT), une ONG admise en tant que membre observateur à la Convention cadre des Nations unies sur les changements climatiques depuis 2010.

Amal Chakour

Titulaire d'une maîtrise en droit privé, Amal Chakour a été conseillère juridique pendant 17 ans au centre d'écoute de la Fédération de la ligue démocratique des droits des femmes (FLDDF) à Béni Mellal. Mme Chakour a encadré plusieurs ateliers de formation en faveur des acteurs associatifs et des agents de l'entraide nationale chargés de la protection de l'enfance.

Khadija Chams Eddine El Idrissi

Professeur de mathématiques dans l'enseignement secondaire, Khadija Chams Eddine El Idrissi participe activement à la promotion des droits des personnes âgées, dont les personnes en situation de handicap, notamment les malvoyants. Elle a présidé l'Association des parents d'élèves de l'institut de l'Organisation Alaouite pour la promotion des aveugles au Maroc. Elle anime également des ateliers de contes au profit des plus jeunes.

Phinith Chanthalangsy

Philosophe de formation, Phinith Chanthalangsy est chef de la section des sciences sociales et humaines, au Bureau de l'UNESCO pour le Maghreb (Rabat). Ses travaux portent sur la jeunesse, la participation civique, l'éducation à la citoyenneté et aux droits de l'Homme, le genre, la philosophie, le dialogue interculturel et l'éthique. Il a notamment coordonné l'enquête *Politique et jeunes femmes vulnérables. Etude qualitative à Gafsa - Kasserine - Tozeur*, le *Manuel de Philosophie, une perspective Sud-Sud* (2014) et les deux manuels d'éducation à la citoyenneté et aux droits de l'homme pour les jeunes du Maroc et de Mauritanie.

Article 14

1. **D**evant la persécution, toute personne a le droit de chercher asile et de bénéficier de l'asile en d'autres pays.

2. **C**e droit ne peut être invoqué dans le cas de poursuites réellement fondées sur un crime de droit commun ou sur des agissements contraires aux buts et aux principes des Nations Unies.

Abdelkader Chaoui

Écrivain, journaliste et diplomate, Abdelkader Chaoui est l'auteur d'une quinzaine de livres en arabe, dont quatre romans. Diplômé de littérature arabe, enseignant du secondaire à Casablanca, il a été arrêté en 1974 pour son appartenance à un groupe marxiste d'opposition. Emprisonné pendant 15 ans, il écrit en détention plusieurs ouvrages et est exclu du corps des enseignants. Libéré en 1990, il entre au quotidien *Al Itihad Al Icharaki*, puis réintègre dans la fonction publique en 1994 au sein du ministère des droits de l'Homme, puis celui de la Justice. Conseiller à l'ambassade du Maroc en Espagne, ambassadeur au Chili (2008 -2016), il a reçu en 1999 le Prix de la créativité littéraire pour son roman *Al-Saha al-Charafia* (La place d'honneur). Il est actuellement directeur de publication du journal *Akher Saa*.

Mohammed Charef

Président de la Commission régionale des droits de l'Homme d'Agadir, M. Charef est docteur en géographie de l'aménagement de l'Université de Poitiers et docteur en sciences de l'Université libre de Bruxelles. Professeur de géographie à l'Université Ibnou Zohr d'Agadir, directeur de l'Observatoire régional des migrations - espaces et sociétés (ORMES), il est également responsable du master 'Migrations et développement durable'. Membre de nombreux conseils scientifiques, il est professeur invité dans plusieurs universités étrangères, notamment en France. Il est également consultant et expert des questions migratoires auprès du Fond des Nations unies pour la Population, le Conseil de l'Europe, la Division de la population des Nations unies, le Conseil de la communauté marocaine à l'étranger.

Nouzha Chekrouni

Professeur de linguistique à la Faculté des lettres de Meknès, Nouzha Chekrouni est ancienne Secrétaire d'État auprès du ministre du Développement social, de la solidarité, de l'emploi et de la Formation professionnelle, chargée des handicapés (de 1998 à 2002), puis ministre déléguée auprès du ministre des Affaires étrangères et de la Coopération, chargée des Marocains Résidents à l'Étranger. Ancienne ambassadeur au Canada (2009-2016), Mme Chekrouni est membre de la direction de l'Union socialiste des forces populaires (USFP). Elle est membre du conseil national de l'association *Jossour*.

Article 15

1. **T**out individu a droit à une nationalité.

2. **N**ul ne peut être arbitrairement privé de sa nationalité, ni du droit de changer de nationalité.

Notices biographiques

Plus de 150 intervenant-e-s

Article 16

1. *À partir de l'âge nubile, l'homme et la femme, sans aucune restriction quant à la race, la nationalité ou la religion, ont le droit de se marier et de fonder une famille. Ils ont des droits égaux au regard du mariage, durant le mariage, et lors de sa dissolution.*

Mohammed Cherfaoui

Né en Algérie, Mohammed Cherfaoui est l'une des victimes de l'expulsion arbitraire des Marocains d'Algérie en 1975. En 2014, il a publié, en collaboration avec Martina Partoes son livre *La marche noire* (La Croisée des chemins) qui traite du déroulement tragique et traumatisant de l'expulsion des Marocain-e-s d'Algérie.

Mounir Cherki

Militant associatif, M. Cherki s'intéresse à la dimension culturelle dans les actions d'encadrement et d'éducation des jeunes et des enfants. Il travaille dans le domaine de la protection des délinquants juvéniles au sein de l'Association Mama Asia fondée par feu Assia El Ouadie. M. Cherki est vice-président de l'association Chouala pour l'éducation et la culture et rédacteur-en-chef du magazine culturel Chouala.

Abdelghafour Dahchour

Cadre à la Commission régionale des droits de l'Homme (CRDH) de Rabat-Kenitra, M. Dahchour a exercé en tant que journaliste et chef de rédaction dans des journaux et des hebdomadaires et présenté plusieurs émissions de télévision. Titulaire d'un master en droits de l'Homme, il poursuit actuellement ses études en master sur les médias et les migrations à Rabat.

Ahmed Dahmani

Président de l'association *Mouvement alternatives citoyennes*, Ahmed Dahmani est membre de la Commission régionale des droits de l'homme (CRDH) de Fès-Meknès. Expert en matière de démocratie et de droits de l'Homme, il a développé une large expérience dans le domaine de la formation, du coaching d'accompagnement et de l'animation de dialogue entre autorités publiques et ONG. M. Dahmani est chercheur dans le domaine du développement local au Maroc à l'école doctorale des études constitutionnelles et de développement local à la Faculté des sciences juridiques, économiques et sociales de Fès.

2. *Le mariage ne peut être conclu qu'avec le libre et plein consentement des futurs époux.*

3. *La famille est l'élément naturel et fondamental de la société et a droit à la protection de la société et de l'Etat.*

Maria Daïf

Diplômée en littérature française et en psychanalyse appliquée à la littérature, Maria Daïf est journaliste depuis 1997 d'abord à *Femmes du Maroc*, puis à *TeiQuel*. Rédactrice en chef, puis directrice de publication du mensuel *Parade*, puis rédactrice en chef du magazine *Illu* et chroniqueuse sur *Radio 2M*, elle a aussi enseigné le journalisme. Mme Daïf a fait partie, pendant plus de 5 années, du comité de sélection de *Young Arab Theater Fund* (fonds de soutien à la culture dans le monde arabe), ainsi que du *Art Moves Africa* (association de promotion de la mobilité des artistes en Afrique). Depuis décembre 2015, elle dirige la Fondation Touria et Abdelaziz Tazi pour la promotion et le soutien de la culture et son espace culturel l'Uzine, à Casablanca.

Hicham Daoudi

Président directeur général de *Art Holding Morocco*, regroupant la *Compagnie marocaine des œuvres et objets d'art* (CMOOA, créée en 2002) et *Comptoir des Mines Galerie* (espace d'art ouvert à Marrakech 2016), Hicham Daoudi a organisé la première vente aux enchères d'objets d'art à la *Mamounia* et plus de 61 ventes aux enchères depuis, ainsi que diverses manifestations à caractère caritatif et social. Conseil pour la constitution de collections au Maroc et au Moyen-Orient, il crée en 2009 la revue *Dyptik* et organise en 2010 et 2011 deux éditions de *Marrakech Art Fair*. En 2013, M. Daoudi travaille au dénouement de la succession Kacimi et sa promotion aux côtés des héritières de l'artiste. En 2017, deux tomes du catalogue raisonné des œuvres de Mohammed Kacimi sont publiés (éditions ART'DIF, 2017) annonçant l'exposition qui sera consacrée à l'artiste au MuCEM à Marseille en 2018.

Regina De Dominicis

Regina De Dominicis est Représentante de l'UNICEF au Maroc depuis 2013. Avant de rejoindre l'UNICEF, Mme de Dominicis a travaillé comme directrice de programme à la Commission européenne (Direction générale de l'élargissement), à l'Agence européenne pour la reconstruction en Serbie et au Monténégro et a dirigé les négociations de préadhésion du Monténégro dans le domaine de la bonne gouvernance. Durant son parcours à la Commission européenne, elle a participé au programme de reconstruction au Kosovo où elle a assuré notamment le rôle de conseiller dans le développement de stratégies sectorielles dans le domaine social. Mme de Dominicis est docteur en sciences politiques de l'université LUISS en Italie.

Notices biographiques

Plus de 150 intervenant-e-s

Abdessamad Dialmy

Docteur d'État en sociologie, Abdessamad Dialmy a enseigné pendant une quarantaine d'années dans les universités de Fès, de Rennes et de Rabat et exerce aussi comme expert-consultant en santé sexuelle et reproductive. Il est auteur de plusieurs livres, dont notamment *Vers une nouvelle masculinité au Maroc* (CODESRIA, 2009), *Éducation sexuelle pour jeunes musulmans* (FILAD, 2011), *Sociologie de la sexualité arabo-musulmane* (L'Harmattan, 2014) et *Transition sexuelle : entre genre et islamisme* (L'Harmattan, 2017). M. Dialmy a également publié des articles dans des revues académiques internationales comme *Social Science and Medicine*, *The European Journal of Contraception and Reproductive Health*, *Global Health*, *Annales. Histoire, sciences sociales*.

Abdoulaye Diop

Sénégalais établi au Maroc depuis 1989, Abdoulaye Diop est très actif dans le milieu associatif. Il a assuré la présidence de l'Association des ressortissants sénégalais résidant au Maroc (ARSEREM) jusqu'au mois de juillet 2017. M. Diop est le président fondateur de la Fédération des associations subsahariennes au Maroc (FASAM), dont l'objectif est de regrouper en son sein toutes les associations communautaires des Africains du Sud du Sahara.

Bouchaïb Doukifel

Chargé des opérations de promotion des droits de l'Homme au Conseil national des droits de l'Homme (CNDH), Bouchaïb Doukifel a contribué à la réalisation de plusieurs études et enquêtes de terrain sur l'action sociale, et à l'élaboration de rapports nationaux et sectoriels sur ces thématiques. Titulaire d'un DEA en droit public, M. Doukifel a débuté sa carrière administrative au ministère du Développement social avant de rejoindre le CNDH en 2006 où il a contribué à l'effort de promotion des droits de l'Homme mené par le Conseil, notamment à travers l'animation de rencontres sur les droits de l'Homme et l'accompagnement des étudiants chercheurs.

Maha Ech-Chafaa

Jeune active dans le monde associatif depuis 2003, Maha Ech-Chafaa est actuellement chargée de projets à *Enactus Morocco*, une communauté d'étudiants et de leaders du monde académique et économique qui s'engage à utiliser l'entrepreneuriat pour contribuer à l'émergence d'un monde meilleur et durable. Portant un intérêt particulier à l'entrepreneuriat, la technologie et l'innovation sociale au Maroc, elle a pris part à différents projets sur l'environnement, notamment à la Jeune Chambre Internationale (JCI), et au Centre marocain d'innovation et d'entrepreneuriat social (*Moroccan CISE*).

Sanaa El Aji

Titulaire d'un doctorat en sociologie de l'Institut d'études politiques d'Aix-Marseille, Sanaa El Aji est l'auteure de *Majnounataou Youssef* (Argana Editions, 2003) et a contribué à deux livres collectifs : *Lettres à un jeune Marocain* (Le Seuil, 2009) et *Femmes et religions* (Le Fennec, 2014). Elle travaille actuellement en tant que consultante senior en communication, relations publiques et création de contenu et publie régulièrement dans la presse marocaine et internationale en arabe et en français. Sanaa El Aji a publié sa thèse de doctorat en sociologie sous le titre *Sexualité et célibat au Maroc. Pratiques et verbalisation* (La Croisée des chemins, 2017).

Moulim El Aroussi

Philosophe, écrivain et curateur, titulaire d'un doctorat en philosophie de l'art, Moulim El Aroussi est ancien Chef du département de philosophie de l'Université de Casablanca et ancien professeur associé dans plusieurs universités en France et dans le monde arabe. M. El Aroussi a été commissaire de plusieurs expositions au niveau international, dont *Le Maroc Contemporain* (Institut du Monde Arabe, Paris, 2014-2015), *Les Oiseaux Migrateurs Maroc-USA* (2015) et *Le Cady de La Mudawana*, de l'artiste Kenza Benjelloun à Casablanca en 2016.

Mohamed El Bachiri

Belge d'origine marocaine résidant à Bruxelles, il est l'auteur de *Jihad de l'amour* (JCLattès, 2017), écrit suite au décès de son épouse, Loubna Lafquiri, lors des attentats de Bruxelles le 22 mars 2016. Son livre est devenu un véritable best-seller en Flandre et aux Pays-Bas, où il a été vendu à près de 90.000 exemplaires. Écrit en néerlandais, cet ouvrage a été traduit en anglais, en allemand et en français. Son appel a eu une résonance toute particulière chez les Néerlandophones où il a reçu la médaille d'honneur du gouvernement flamand, mais aussi le Prix de l'égalité et le titre d'Ambassadeur de la paix.

Allal El Basraoui

Président de la Commission régionale des droits de l'Homme de Beni Mellal-Khouribga, Allal El Basraoui est titulaire d'un DESA en droit des affaires à l'Université Hassan 1er de Settat et avocat inscrit au barreau de Khouribga. M. El Basraoui est membre du bureau exécutif du Syndicat des avocats au Maroc et membre du bureau exécutif de l'Instance marocaine des droits de l'Homme.

Chirine El Habnoui

Membre du réseau des Jeunes citoyens actifs (JCI), Chirine El Habnoui a animé plusieurs manifestations culturelles dont la 5^{ème} édition du festival du théâtre d'Al Hoceima organisée par l'association L'Espace Euro-Med pour l'art et le spectacle et l'Association du Rif pour le théâtre amazigh. Mme El Habnoui a obtenu le prix de la meilleure photographie dans le cadre d'un concours organisé par le Palais municipal de Malaga et l'Association marocaine pour l'intégration des immigrés à Malaga.

Mohamed Ali El Haïssan

Titulaire d'un diplôme des études supérieures approfondies (DESA) en sciences politiques et droit constitutionnel à l'Université Cadi Ayad à Marrakech et d'un diplôme en droits de l'Homme de l'Université internationale de Rabat et de l'Université catholique de Lyon, il occupe le poste d'administrateur à la Délégation Provinciale de la Santé de Tan Tan. Mohamed Ali El Haïssan a été membre de la Commission régionale des droits de l'Homme (CRDH) de Tan Tan-Guelmim.

Article 17

1. Toute personne, aussi bien seule qu'en collectivité, a droit à la propriété.
2. Nul ne peut être arbitrairement privé de sa propriété.

Notices biographiques

Plus de 150 intervenant-e-s

Article 18

Toute personne a droit à la liberté de pensée, de conscience et de religion ; ce droit implique la liberté de changer de religion ou de conviction ainsi que la liberté de manifester sa religion ou sa conviction seule ou en commun, tant en public qu'en privé, par l'enseignement, les pratiques, le culte et l'accomplissement des rites.

Jalal El Hakmaoui

Agrégé de traduction littéraire, poète, traducteur et journaliste indépendant, Jalal El Hakmaoui est membre de la Maison de la poésie au Maroc et de l'Union des écrivains du Maroc. Il est le créateur et le rédacteur en chef de la revue numérique de poésie *Electron Libre* (electronlibre.ma).

Younes El Hakym

Titulaire d'un doctorat en droit privé, Younes El Hakym enseigne à la Faculté poly-disciplinaire d'Errachidia. Il a publié plusieurs communications et articles portant notamment sur la protection juridique de l'enfant dans le droit social marocain, l'harmonisation du droit de la famille marocaine avec la Convention internationale des droits de l'enfant et sur la représentativité féminine dans les Conseils élus. Outre ses activités professionnelles et scientifiques, Monsieur EL Hakym est Point focal provincial de l'Observatoire national de développement humain (ONDH) et membre Fondateur d'une association de chercheurs sur le développement humain à Fès.

Abderrazzak El Hannouchi

Chef de cabinet du président du CNDH, diplômé en philosophie, Abderrazzak El Hannouchi a travaillé comme journaliste, avant d'intégrer l'équipe administrative de la Chambre des Représentants en 1994. De 2002 à 2007, il a fait partie du cabinet du ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur, et de la Formation des cadres, en tant que conseiller chargé des relations avec le parlement et la société civile. Il a été chef de cabinet du ministre de l'Emploi et de la Formation professionnelle de 2007 à 2011. Actif dans le monde associatif M. El Hannouchi est secrétaire général-adjoint de l'association Le Médiateur pour la démocratie et les droits de l'Homme, membre fondateur du Forum des alternatives du Sud (FMAS), et membre de Transparency-Maroc et de l'association Espace associatif pour le développement démocratique et membre fondateur et actif de plusieurs réseaux nationaux mis en place pour défendre les droits des femmes.

Rachid EL Houdaïgui

Professeur de relations internationales à l'Université Abdelmalek Essaadi de Tanger, Rachid EL Houdaïgui Senior Fellow à l'OCP Policy Center. Il est également professeur au Collège Royal d'Enseignement Militaire Supérieur de Kénitra et professeur invité à l'Université de Cergy-Pontoise (France), à l'Université de Cadix (Espagne) et à l'Université La Sagesse (Liban). Il est co-directeur de la revue maroco-espagnole Paix et sécurité internationale et responsable de l'Observatoire des études méditerranéennes (Université Abdelmalek Essaadi). M. EL Houdaïgui est président de l'Association Marocaine des Relations Internationales et du droit international. Il est membre du Groupe d'Études et de Recherches sur les mondialisations (Paris) et du comité scientifique de la Revue marocaine des contentieux.

Amal El Idrissi

Cheffe de section planification et partenariats à la direction de la promotion des droits de l'Homme du CNDH, Mme El Idrissi est juriste de formation, titulaire d'un master en études euro-méditerranéennes à l'université Hassan II de Casablanca et d'un master en droits de l'Homme de l'université Mohammed V de Rabat. Mme El Idrissi est formatrice en droits de l'Homme et plus particulièrement en matière des discriminations et des droits humains des femmes.

Souad El Idrissi

Présidente de la Commission régionale des droits de l'Homme (CRDH) d'Al Hoceima-Nador, Souad El Idrissi est avocate et militante associative. Exerçant en tant que conseillère juridique auprès de diverses associations féminines à Al-Hoceima et à l'étranger, elle compte parmi ses centres d'intérêts la question des prisonniers et la situation des Marocains résidant à l'étranger. Elle a dans ce cadre organisé des réunions dans des consulats marocains à l'étranger sur les difficultés juridiques administratives des migrant-e-s marocain-e-s. Mme El Idrissi a contribué à plusieurs études scientifiques, notamment une étude de terrain sur l'insuffisance rénale à Al Hoceima et une autre sur le Code de la famille.

Ghassan Waïl El Karmouni

Journaliste à *Économie et Entreprises*, Ghassan Waïl El Karmouni est spécialiste dans le domaine de l'économie et de la finance. Impliqué depuis plusieurs années dans diverses dynamiques associatives, il est notamment membre du Forum des Alternatives du Maroc (FMAS).

Abdelmonnime El Madani

Directeur général de l'Entraide nationale, M. El Madani est titulaire d'un diplôme d'études supérieures en sciences économiques et lauréat de l'Institut Royal de l'administration territoriale de Kénitra et de l'École nationale des services du trésor de Paris. Cadre au ministère des Finances, il a occupé le poste de responsable des finances des collectivités locales au sein de la Trésorerie générale.

Abderrahmane El Moudni

Abderrahmane El Moudni est expert consultant auprès de plusieurs organismes nationaux et internationaux concernés par le handicap, et acteur engagé en matière de protection des droits des personnes en situation de handicap. Membre fondateur du Forum marocain handicap et droits, de l'Union nationale des artistes en situation de handicap et du Réseau égalité pour la promotion des droits des enfants à besoins spécifiques, M. El Moudni est membre de la Commission régionale des droits de l'Homme (CRDH) de Rabat- Kénitra.

Housseine El Mouktadi

Défenseur des droits des personnes en situation de handicap (PESH), Housseine El Mouktadi est vice-président de la Coalition des associations œuvrant dans le domaine de l'autisme à Rabat et président de l'association *Idmaj autistes*. Il a pris part aux préparatifs de la Conférence internationale sur l'autisme d'avril 2014, et contribué aux ateliers ayant jeté les bases de la stratégie nationale de la promotion des droits des PESH organisée par le ministère de la Famille et de la Solidarité et aux réunions de concertation relatives au projet de loi-cadre n° 97-13 du 27 avril 2016 relative à la protection et à la promotion des PESH.

Nezha El Ouafi

Secrétaire d'État auprès du ministre de l'Énergie, des Mines et du Développement durable chargée du Développement durable, Nezha El Ouafi est titulaire d'un doctorat en sociologie. Éluë à la Chambre des représentants depuis 2007, elle a été membre de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe entre 2011 et 2016 et présidente du Forum des compétences marocaines à l'étranger.

Notices biographiques

Plus de 150 intervenant-e-s

Ahmed Elahdi

Acteur associatif intéressé par les médias, Ahmed Elahdi est cadre éducatif chargé des questions de l'éducation, de la formation et la culture. Ancien directeur provincial du ministère de l'Éducation nationale à Oued Ed-Dahab, il a publié plusieurs articles dans le domaine de la culture, de la pensée et de la littérature.

Jean-Pierre Elong Mbassi

Secrétaire général de Cités et gouvernements locaux unis d'Afrique (CGLUA) depuis 2007, Jean-Pierre Elong Mbassi est urbaniste, spécialiste du développement urbain et de l'aménagement du territoire. Il a notamment travaillé à Paris de 1973 à 1980 et dirigé le premier projet urbain cofinancé par la Banque Mondiale au Cameroun de 1981 à 1991. Secrétaire général de la Coordination mondiale des associations des villes et des autorités locales (1996-1999), et du Partenariat sur le développement municipal (1992-2006), il est également co-président de l'Alliance mondiale des villes pour le développement scientifique.

Hatem Essaïem

Ambassadeur de la République de Tunisie à Oman, en Iran et aux Emirats arabes unis, S.E Hatem Essaïem se consacre actuellement à l'enseignement de la diplomatie et des relations internationales. M. Essaïem a été élu Commissaire auprès de la Commission africaine des droits de l'Homme et des peuples (CADHP) en juillet 2017 lors de la 29^{ème} Conférence des Chefs d'État de l'Union africaine. Titulaire du diplôme du cycle supérieur de l'École nationale d'administration (ENA) en France et du diplôme de l'Institut Henri Dunant des droits de l'Homme de Strasbourg, M. Essaïem est également président du Groupe de travail pour la prévention de la torture, membre du Groupe de travail sur les résolutions, du Groupe de travail sur les droits économiques, sociaux et culturels et du Comité consultatif pour les questions budgétaires et celles liées au personnel auprès de la CADHP.

Article 19

Tout individu a droit à la liberté d'opinion et d'expression, ce qui implique le droit de ne pas être inquiété pour ses opinions et celui de chercher, de recevoir et de répandre, sans considérations de frontières, les informations et les idées par quelque moyen d'expression que ce soit.

Mohamed Ezzouak

Fondateur du portail internet dédié aux Marocains du monde yabiladi.com, Mohamed Ezzouak est titulaire d'un diplôme des études supérieures spécialisées (DESS) en informatique décisionnelle et évaluation économique de l'Université Lumière Lyon II. Mohamed Ezzouak débute sa carrière professionnelle en 2001, à Paris, comme consultant en Business Intelligence pour des grands groupes du CAC40. Il intègre par la suite le site e-commerce Priceminister pour mettre en place les outils d'aide à la décision. En janvier 2007, Mohamed Ezzouak s'installe au Maroc pour fonder Web Stratégie, la société editrice de yabiladi.com qui compte aujourd'hui plus de 6 millions de visites mensuelles.

Mabassa Fall

Mabassa Fall est représentant permanent de la Fédération internationale des ligues des droits de l'Homme (FIDH) auprès de l'Union africaine. Professeur de sciences politiques à l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar, il s'est engagé en faveur de la défense des droits de l'Homme dès la création de l'Organisation nationale des Droits de l'Homme (ONDH) dont il a été Secrétaire général. Il a été membre de la Commission internationale des juristes (CIJ), avant de rejoindre la FIDH dans les années 90 comme représentant auprès de la Commission africaine des droits de l'Homme et des peuples, puis de l'Union Africaine. Mabassa Fall est membre fondateur de l'Union interafricaine des droits de l'Homme (UIDH) et du Centre africain pour la prévention des conflits (CAPREC).

Michel Forst

Rapporteur spécial des Nations unies sur la situation des défenseurs des droits de l'Homme depuis 2014, M. Forst est aussi secrétaire général de l'Institut français des droits et libertés (IFDL) et de l'Association francophone des commissions nationales des droits de l'homme (AFCNDH). Secrétaire général de la Commission nationale consultative des droits de l'homme en France (CNCNDH) de 2005 à 2016, M. Forst a été notamment directeur général d'Amnesty International et secrétaire général de la CIMADE, association d'aide aux migrants, réfugiés et demandeurs d'asile. M. Forst a également occupé le poste d'expert indépendant sur la situation des droits de l'Homme en Haïti, ainsi que de président du Comité de coordination des procédures spéciales du Conseil des droits de l'Homme des Nations unies.

Article 20

1. *Toute personne a droit à la liberté de réunion et d'association pacifiques.*
2. *Nul ne peut être obligé de faire partie d'une association.*

Notices biographiques

Plus de 150 intervenant-e-s

Samir Gabli

Samir Gabli est graphiste au Conseil national des droits de l'Homme (CNDH). Concepteur graphique de formation et de profession, il a multiplié les expériences professionnelles dans le domaine du graphisme et de l'édition après ses études en communication visuelle et graphisme à Casablanca. Après un bref passage dans la publicité, il atterrit dans le monde de l'événementiel en 2009, où il a travaillé sur différents projets artistiques, culturels, et institutionnels notamment le *Festival Gnaoua et musiques du monde*. Depuis qu'il a intégré le CNDH en 2012, il a participé à l'élaboration de plusieurs projets de communication en matière des droits humains.

Ahmed Ghayat

Acteur associatif et culturel, Auteur, né en France, Ahmed Ghayat est diplômé de l'École normale supérieure de Paris. Engagé dès l'adolescence dans le mouvement associatif, il fut l'un des protagonistes de la *Marche des Beurs* en France. Son parcours le mène au Cabinet de la Mme Martine Aubry, ministre de l'Emploi et de la Solidarité, puis à celui de Mme Elisabeth Guigou, ministre de la Justice. En 2009 il crée l'Association Marocains Pluriels, prônant les valeurs de diversité, de vivre ensemble, d'ouverture, de partage et agissant pour l'émergence et la reconnaissance de la jeunesse marocaine. Il a publié cinq ouvrages : *La Saga des Beurs Marocains en France* (Eddif, 1987), *Génération Mohammed VI* (Eddif, 2002), *De l'autre côté du soleil* (La Croisée des Chemins, 2014), *Mots pour Maux* (La Croisée des Chemins, 2015) et *Demain sera eux* (Le Fennec, 2017).

Nouzha Guessous

Professeure de biologie médicale, chercheuse et consultante en droits des femmes, Nouzha Guessous a fait partie de la Commission Royale chargée de la réforme de la Moudawana entre 2001 et 2003, qui a abouti à l'adoption du Code de la famille du Maroc en 2004 et mené des recherches sur le statut des femmes dans les sociétés de culture musulmane. Membre, puis présidente du Comité international de bioéthique de l'UNESCO de 2005 à 2007, Mme Guessous intervient et publie dans ce domaine au Maroc et à l'international. Elle a notamment publié *Féminisme musulman, féminisme islamique ou féminisme en terre d'islam ? L'exemple du Maroc* (L'Harmattan, 2007), et coordonné le livre collectif *Pourquoi suis-je sur Facebook ? Des Marocains croisent leurs paroles* (Le Fennec, 2014). Elle a également contribué à l'ouvrage collectif *Ce qui nous somme : réflexions marocaines après les événements des 7 au 11 janvier 2015 à Paris* (La Croisée des Chemins, 2015).

Article 21

1. Toute personne a le droit de prendre part à la direction des affaires publiques de son pays, soit directement, soit par l'intermédiaire de représentants librement choisis.
2. Toute personne a droit à accéder, dans des conditions d'égalité, aux fonctions publiques de son pays.

Habad Hammadi

Professeur au département de philosophie de l'Université Cadi Ayyad de Marrakech, M. Hammadi est membre associé au Centre des études sahariennes et membre du Laboratoire de philosophie et du patrimoine dans la société de la connaissance de l'Université de Marrakech.

Nahla Haidar

Ancienne présidente du Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes (CEDAW), Mme Haidar préside aujourd'hui le groupe de travail CEDAW sur les dimensions sexo-spécifiques de la réduction des risques de catastrophe et du changement climatique. Avec plus de 35 ans d'expérience professionnelle principalement au sein du système des Nations unies, Mme Haidar a collaboré avec des institutions spécialisées des Nations unies (PNUD, OIT, FNUAP). Elle a par ailleurs siégé dans plusieurs commissions d'enquête internes des Nations unies sur des allégations de discrimination, y compris celles liées au genre.

Bachir Hamdouch

Professeur à l'Institut national de statistique et d'économie appliquée et à l'Université Mohammed V Rabat, Bachir Hamdouch a enseigné à l'Université de Paris I Panthéon-Sorbonne, à l'Université du Québec à Montréal et à l'Université Hassan II de Casablanca. Spécialisé en relations économiques internationales, en économie et en politique du développement et en migration internationale, il préside l'Association migration internationale. Auteur de nombreux articles et ouvrages, il a dirigé la publication du livre *L'avenir des migrations transmédiaennes au-delà des crises : Impact de la migration internationale sur le développement au Maroc* publié en 2017.

Khalid Hanefioui

Chargé des droits de l'enfant et de la jeunesse au Conseil national des droits de l'Homme, Khalid Hanefioui est chercheur en sciences sociales et auteur de plusieurs articles sur la question de l'intégration des jeunes. Il est membre du groupe de travail francophone sur les droits de l'enfant et co-fondateur du Centre *All Media Training Development* où il est responsable du pôle conférences et réflexion.

3. La volonté du peuple est le fondement de l'autorité des pouvoirs publics; cette volonté doit s'exprimer par des élections honnêtes qui doivent avoir lieu périodiquement, au suffrage universel égal et au vote secret ou suivant une procédure équivalente assurant la liberté du vote.

Notices biographiques

Plus de 150 intervenant-e-s

Marouane Harmach

Directeur associé du cabinet Consultor, spécialisé en stratégies digitales et medias sociaux, Marouane Harmach est lauréat de l'École des sciences de l'information (ESI) et du cycle supérieur de l'Institut supérieur de commerce et d'administration des entreprises (ISCAE). En 2014, il a fondé la startup *Monitor*, spécialisée en stratégie digitale et en veille. Très présent sur les réseaux sociaux, M. Harmach mène des missions de conseil et de réalisation dans les domaines de la veille, de l'e-réputation, de la transformation digitale et de la gestion de la présence dans les médias sociaux. Il a, à ce titre, conseillé des entreprises dans les secteurs des mines, de la banque, des assurances, des médias, des ambassades et des établissements publics.

Hicham Houdaïfa

Journaliste depuis 1996, Hicham Houdaïfa a travaillé pour divers organes de presse, notamment *Al Bayane*, *Afrique Magazine*, le *Journal hebdomadaire*, et collabore aujourd'hui régulièrement à l'hebdomadaire *La Vie économique*. Hicham Houdaïfa est cofondateur, avec la journaliste KENZA Sefrioui, de maison d'édition *En toutes lettres*, où il dirige la collection *Enquêtes*. Il est l'auteur de *Dos de femme, dos de mulet, les oubliées du Maroc profond* (En toutes lettres, 2015), finaliste du Prix Grand Atlas 2015 et de *Extrémisme religieux, plongée dans les milieux radicaux du Maroc* (En toutes lettres, 2017), prix spécial du jury du Prix Grand Atlas 2017.

Saida Idrissi Amrani

Présidente de la section de Rabat de l'Association démocratique des femmes du Maroc (ADFM), Saida Idrissi Amrani est coordinatrice du réseau national des Centres d'écoute des femmes victimes de violences au Maroc (*Anaruz*). Elle est aussi membre du groupe de travail sur le genre du réseau EuroMed Droits et membre de la commission consultative de l'égalité, l'égalité des chances et l'approche genre de la région de Rabat-Kénitra. Mme Idrissi Amrani est consultante et formatrice en matière de genre, droits des femmes et plaidoyer.

Naoual Ikkou

Actrice associative et militante des droits de l'Homme, Naoual Ikkou a contribué à la mise en place de plusieurs associations au niveau national et local. Elle est actuellement secrétaire générale de l'association *Al Hadaf* à Boulemane, trésorière de la Coalition civile pour la montagne. Naoual Ikkou est l'ancienne présidente de l'association *Tafssout* et une ancienne membre du Conseil national du réseau *Amazigh* pour la citoyenneté.

Elmaati Isfi

Juge d'instruction et président de la Chambre des affaires matrimoniales au tribunal de première instance de Khouribga, Elmaati Isfi est membre de la cellule de prise en charge des femmes et des enfants victimes de violence au sein de ce même tribunal. M. Elmaati Isfi est membre du conseil national du Club des magistrats du Maroc et président du bureau régional dudit club à Khouribga.

Mustapha Iznasni

Journaliste, Mustapha Iznasni est chargé de mission au Conseil national des droits de l'Homme, membre du comité de suivi des recommandations de l'Instance équité et réconciliation (IER). Membre fondateur et ancien vice-président de l'*Organisation marocaine des droits humains* (OMDH), M. Iznasni a été membre du Conseil consultatif des droits de l'Homme (CCDH) de 2002 à 2010, et de l'IER (2004-2005). Membre du Comité Averroès (1998-2004), il a participé à de nombreuses conférences et formations sur la justice transitionnelle (Cameroun, Côte d'Ivoire, Burundi, Mali, Ouganda, Sénégal, Ruanda, Tunisie, Colombie et Mexique).

Mohamed-Sghir Janjar

Docteur en anthropologie, il est nommé en 1995 directeur-adjoint de la Fondation du Roi Abdul-Aziz pour les études islamiques et les sciences humaines (Casablanca). Il dirige la revue *Al-Madrassa Al-Mghnbiya* (l'École marocaine), revue spécialisée dans les questions de l'éducation et la formation, éditée avec l'appui du Conseil supérieur de l'enseignement. Chercheur et traducteur, les travaux de M. Janjar portent sur les sciences sociales et les faits culturels, les mutations socioculturelles de la société marocaine contemporaine, la religion et la culture dans le monde arabo-islamique contemporain, la société civile et plus spécialement le mouvement féminin marocain, l'état de la recherche et de l'édition au Maroc. En 1993, il crée la revue *Prologues*, revue maghrébine du livre.

Article 22

Toute personne, en tant que membre de la société, a droit à la sécurité sociale ; elle est fondée à obtenir la satisfaction des droits économiques, sociaux et culturels indispensables à sa dignité et au libre développement de sa personnalité, grâce à l'effort national et à la coopération internationale, compte tenu de l'organisation et des ressources de chaque pays.

Adil Jazouli

Sociologue, spécialiste des quartiers populaires en France, Adil Jazouli a créé *Banlieuscopies*, organisme pionnier d'observation et d'évaluation des politiques publiques dans les banlieues. Il rejoint le ministère français de la Ville en 1997, où il occupe plusieurs fonctions liées aux études et à la recherche. Actuellement conseiller-expert au Commissariat général à l'égalité des territoires, il est aussi chef de projet et chercheur-associé à la Fondation de la Maison des sciences de l'Homme à Paris et au Cevipof, centre d'études politiques de Sciences Po Paris. Engagé depuis longtemps dans des mouvements associatifs et civiques, il est l'auteur de nombreux articles et a publié plusieurs ouvrages, dont *La Marche pour l'Égalité, une histoire dans l'histoire*, avec Toumi Djaidja (l'Aube, 2013), *Pour une histoire politique de la politique de la ville*, avec Henri Rey (l'Aube, 2015) et *Marie, Menem, Myriam* (La Boîte à Pandore, 2018).

Zakaria Jebbar

Acteur associatif dans le domaine des droits de l'Homme, Zakaria Jebbar est depuis 2012 Secrétaire général de l'association *Tazaghart*. Chargé du projet *Youth Actors for Democracy and Human Rights* dans cette association, il travaille actuellement sur un projet d'appui à la promotion de l'auto-emploi des femmes dans la région d'Azrou.

Mustapha Jlok

Conservateur principal, Mustapha Jlok est chargé de mission auprès du président du Conseil national des droits de l'Homme. Après des études supérieures en anthropologie et archéologie à l'Institut national des sciences de l'archéologie et du patrimoine de Rabat, Mustapha Jlok entame un cycle professionnel en management culturel à l'Université francophone Senghor pour le développement africain à Alexandrie. Il a travaillé comme conservateur au ministère de la Culture de 1994 à 2002, puis a été détaché auprès de l'Institut Royal de la culture amazighe (IRCAM), de 2002 à 2012. A ce titre, il a assuré la direction du Centre des études sociologiques et anthropologiques puis des Ressources humaines et des affaires générales et juridiques avant de rejoindre le CNDH en 2013.

Notices biographiques

Plus de 150 intervenant-e-s

Article 23

1. Toute personne a droit au travail, au libre choix de son travail, à des conditions équitables et satisfaisantes de travail et à la protection contre le chômage.
2. Tous ont droit, sans aucune discrimination, à un salaire égal pour un travail égal.

Ahmed Joumani

Titulaire d'un doctorat en histoire de l'Université Paris I-Sorbonne, ex-directeur de la culture et du marketing territorial à l'Agence du Sud, Ahmed Joumani est actuellement chargé de mission auprès du président du Conseil national des droits de l'Homme et rattaché au Centre des études sahariennes. Il est notamment l'auteur de *Village et lignages, éléments d'histoire sociale de l'Oued Noun précolonial* (Centre des études sahariennes, 2017), préfacé par Daniel Rivet.

Saliha Kaddouri

Titulaire d'une maîtrise en linguistique arabe, et d'une licence professionnelle en presse écrite, Saliha Kaddouri est enseignante de langue française. Elle collabore avec le journal *Al Akhbar* et de nombreux sites de la presse électronique de la région de Béni Mellal-Kenifra. Mme Kaddouri est présidente et membre fondateur de l'Association Initiatives pour la Protection des femmes victimes des violences.

Abdellatif Kamal

Professeur de philosophie et de pensée moderne à l'Université Mohammed V de Rabat, Kamal Abdellatif est maître de conférences dans de nombreuses universités et institutions de recherche au Maroc et à l'étranger. Il est depuis 2015 président du Conseil d'administration de La Fondation Al Machrouaa pour la réflexion et la formation. Parmi ses publications : *Al Arab Fi Zaman Al Mourajaât Al Koubra* (Les Arabes à l'heure des grandes révisions, Centre arabe des recherches et études politiques, 2016) ; *La justice transitionnelle et les changements politiques au Maroc : l'expérience de l'Instance équité et réconciliation* (Al Manhal, 2014).

Abderrahim Kassou

Architecte et urbaniste diplômé de l'École d'architecture de Paris la Villette, Abderrahim Kassou est également titulaire d'une licence d'anthropologie et d'un DEA en géographie et aménagement. Exerçant l'architecture à titre libéral depuis près de 20 ans, il est l'auteur de plusieurs projets de logements, d'équipements culturels, d'aménagement touristique et de réhabilitation de patrimoine. À côté de l'exercice de sa profession, il est ancien président de l'association Casamemoire, et milite au sein de plusieurs associations dont le Forum marocain des alternatives du sud (FMAS) et Architecture & Développement. M. Kassou est également membre du Conseil national des droits de l'Homme.

Driss Khrouz

Directeur général de la Fondation Esprit de Fès et du Festival des musiques sacrées de Fès, économiste de formation, M. Khrouz a enseigné l'économie politique aux universités de Fès et de Rabat, avant d'être nommé directeur de la Bibliothèque nationale du Royaume du Maroc de 2003 à 2016. Membre du Conseil d'administration de l'Institut royal de la culture amazighe (IRCAM), et coordinateur de DABA Maroc, saison artistique et citoyenne en Fédération Wallonie-Bruxelles de Belgique, il l'auteur de *Au fil des idées* (La Croisée des Chemins, 2017).

Mohamed Abdellatif Kissami

Ingénieur statisticien, Mohamed Abdellatif Kissami a développé une solide expérience dans le domaine de l'éducation et du développement communautaire au Maroc et à l'international. M. Kissami a travaillé au ministère des Affaires sociales et au ministère de l'Éducation pendant neuf années et comme spécialiste de l'éducation à l'USAID, à l'UNESCO et la Banque Islamique de Développement. Depuis 2012, M. Kissami occupe le poste de Directeur RSE & RH International du Groupe MANAGEM, où il a mis en place le programme de développement des zones minières et a contribué très activement dans la définition et la mise en place de la démarche RSE du Groupe MANAGEM au Maroc et à l'international.

Driss Ksikes

Ecrivain et dramaturge, chercheur, directeur d'Economia, le centre de recherches de HEM, Driss Ksikes est également directeur de la collection *Les Presses de l'Université Citoyenne* à la maison d'éditions *En toutes lettres*. Il est l'auteur de trois romans : *Ma boîte noire* (Tarik & Le Grand souffle, 2006), *L'homme descendu du silence* (Al Manar, Paris, 2014) et *Au Déroit d'Averroès* (Le Fennec, 2017). Il est aussi l'auteur de deux essais : *Errances critiques* (La Croisée des chemins, 2013) et *Métier d'intellectuel – dialogue avec quinze penseurs du Maroc* co-écrit avec Fadma Aït Mous (En toutes lettres, 2014), et de plusieurs pièces de théâtre, dont *N'enterrez pas trop vite Big Brother* (Riveneuve, 2013) et *180 degrés* (Les Presses universitaires de Bordeaux, 2014).

3. Quiconque travaille a droit à une rémunération équitable et satisfaisante lui assurant ainsi qu'à sa famille une existence conforme à la dignité humaine, et complétée, s'il y a lieu, par tous autres moyens de protection sociale.

4. Toute personne a le droit de fonder avec d'autres des syndicats et de s'affilier à des syndicats pour la défense de ses intérêts.

Notices biographiques

Plus de 150 intervenant-e-s

Abderrahim Ksiri

Membre du Conseil économique, social et environnemental (CESE), Abderrahim Ksiri y préside la Commission permanente chargée de la régionalisation avancée et du développement rural et territorial. Il est le coordinateur national de l'Alliance marocaine pour le climat et le développement durable (AMCDD) et préside aussi l'Association des enseignants des sciences de la vie et de la terre (AESVT).

Mustapha Laâraoui

Membre du Conseil national des droits de l'Homme, rédacteur en chef entre 2005 et 2007 du quotidien *Al Ittihad Al Ichiraki*, où il a notamment couvert les droits de l'Homme, Mustapha Laâraoui est membre fondateur de l'Organisation marocaine des droits de l'Homme (OMDH) et de l'Observatoire marocain des prisons. Il a également été membre du comité préparatoire du Congrès national des droits de l'enfant en 1994. M. Laâraoui est membre du bureau exécutif du mouvement *Atafala Achaâbia* et ancien membre du bureau du Syndicat national de la presse marocaine.

Mohammed Mustapha Laârissa

Président de la Commission régionale des droits de l'Homme de Marrakech-Safi, M. Laârissa est titulaire d'un doctorat en philosophie et professeur habilité au département de philosophie à l'Université Cadi Ayyad de Marrakech. M. Laârissa est membre du Club d'analyse politique (CAP) et de la Fondation Abderrahim Bouabid, collaborateur de plusieurs revues et également membre du laboratoire pluridisciplinaire Culture, Patrimoine, Tourisme, à l'Université Cadi Ayyad.

Abdeljalil Lahjomri

Abdeljalil Lahjomri est depuis 2015 le Secrétaire perpétuel de l'Académie du Royaume du Maroc. Enseignant universitaire, M. Lahjomri est le fondateur du département de langue et littérature françaises de l'Université de Fès. Ancien directeur de l'École normale supérieure de Rabat, puis doyen de la Faculté des sciences de l'éducation de l'université Mohammed V, il est le directeur du Collège Royal de Rabat. Critique et spécialiste de la littérature française, M. Lahjomri a notamment publié *Le Maroc des heures françaises* (Marsam, 2000), *Mes chroniques inutiles* (Eddif, 2000) et *Mes autres chroniques inutiles* (La Croisée des chemins, 2015). Il a été fait Docteur Honoris Causa du Conservatoire national des arts et métiers de France (CNAM) en décembre 2016.

Article 24

Toute personne a droit au repos et aux loisirs et notamment à une limitation raisonnable de la durée du travail et à des congés payés périodiques.

Touriya Lahrech

Conseillère à la Chambre des Conseillers, Touriya Lahrech y préside le groupe parlementaire de la Confédération démocratique du travail, centrale syndicale dont elle préside le Secrétariat égalité et parité. Mme Lahrech est membre du bureau exécutif de l'Union des Syndicats Arabes et du Comité International des femmes de la Confédération Syndicale Internationale. Elle est présidente de l'Observatoire des droits et des libertés Maroc.

Nasser Larguet

Ancien footballeur et entraîneur, Nasser Larguet a occupé plusieurs postes de directeur de centres de formation et de recruteur de centres de formation de plusieurs équipes en France et en Italie, aussi bien en ligue professionnelle qu'en division amateurs. En 2006, il obtient le diplôme d'entraîneur professionnel de football. Entre 2008 et 2014, il s'installe au Maroc pour diriger la toute nouvelle Académie Mohammed VI de football dont il est l'initiateur. Depuis 2014, il occupe le poste de Directeur technique national (DTN) au sein de la Fédération royale marocaine de football (FRMF).

Hicham Lasri

Hicham Lasri est réalisateur et scénariste. Ecrivain et dramaturge, il est l'auteur de la pièce de théâtre *(K)réve* (2006) et du roman *Static* (La Croisée des Chemins, 2008). Il a réalisé plusieurs courts métrages (*Géométrie du remords*, *Ali Jnah freestyle*, *Lunatika*, *Jardin des rîdes*, *L'os de fer*, *Le peuple de l'horloge*, *Terminus des singes*) avant de réaliser son premier long métrage *The End* en 2011, suivi par *C'est eux les chiens* en 2013, *The Sea is behind* en 2014, *Affame ton chien* en 2016 et *Headbang Lullaby* en 2017.

Fatym Layachi

Comédienne, metteur en scène et chroniqueuse, Fatym Layachi a joué dans plusieurs films dont *Marock*, *Machi Lkhatni* et *L'amante du rif*. Elle a joué également dans plusieurs pièces de théâtre comme *Confidences* et a signé la mise en scène de *Je dis non*. Artiste éclectique, elle est aussi connue pour ses chroniques régulières dans le magazine *TelQuel*.

Henri Leclerc

Avocat inscrit au barreau de Paris en 1956, très engagé aux côtés des mouvements sociaux, des immigrés et pour la liberté d'expression, Henri Leclerc est président d'honneur de la Ligue des droits de l'Homme et du citoyen (LDH) qu'il a présidé de 1995 à 2000. Spécialiste du droit pénal et défenseur passionné des droits de l'Homme, il est notamment l'auteur de *Le code pénal* (Le Seuil, 2005) et de *La parole et l'action. Itinéraire d'un avocat militant* (Fayard, 2017).

Amina Lemrini Elouahabi

Titulaire d'un doctorat en sciences de l'éducation, Amina Lemrini Elouahabi est présidente fondatrice de l'Association démocratique des femmes du Maroc (ADFM) et cofondatrice du Collectif 95 Maghreb égalité et de l'Organisation marocaine des droits humains. Elle a fait partie de plusieurs instances nationales dont le Conseil consultatif des droits de l'Homme, le Conseil supérieur de l'enseignement, la Commission spéciale de l'éducation et la formation, la Commission consultative sur la régionalisation ainsi que la Haute instance du dialogue national sur la réforme du système judiciaire. Mme Lemrini est actuellement présidente de la Haute autorité de la communication audiovisuelle (HACA).

Mouna Maamar

Professeure de médecine interne et gériatre, Dr Maamar est la responsable pédagogique du Diplôme universitaire de gériatrie gérontologie à la Faculté de médecine et de pharmacie de Rabat et membre de l'Observatoire national des personnes âgées. Elle est également présidente de l'Association de gestion du Centre social pour personnes âgées de la Fondation Mohammed V pour la solidarité et vice-présidente de l'association Maroc Alzheimer. Elle est l'auteur de nombre de publications et conférences sur l'accompagnement médical des personnes âgées au niveau national et international.

Abdelmajid Makni

Président de la Commission régionale des droits de l'Homme de Fès-Meknès, Abdelmajid Makni est depuis 2007 coordinateur régional de l'Agence de développement social de la région de Fès-Boulemane. Formateur dans le domaine associatif, représentant de diverses ONG internationales au Maroc dont *People Health Movement*, il a initié et réalisé des programmes communautaires dans le domaine de l'enfance et du handicap. M. Makni est membre de bureau du Collectif pour la promotion des droits pour les personnes Handicapées.

Notices biographiques

Plus de 150 intervenant-e-s

Article 25

1. Toute personne a droit à un niveau de vie suffisant pour assurer sa santé, son bien-être et ceux de sa famille, notamment pour l'alimentation, l'habillement, le logement, les soins médicaux ainsi que pour les services sociaux nécessaires; elle a droit à la sécurité en cas de chômage, de maladie, d'invalidité, de veuvage, de vieillesse ou dans les autres cas de perte de ses moyens de subsistance par suite de circonstances indépendantes de sa volonté.

Mohamed Lamine Malainine

Président de l'Union des poètes et des écrivains des régions du Sud et professeur de sciences économiques, Mohamed Lamine Malainine est très actif dans le domaine de la culture hassanie. Il a participé à de nombreux séminaires et festivals sur cette culture, a préparé et présenté plusieurs programmes télévisés sur le patrimoine hassani et a siégé dans les jurys de plusieurs concours organisés autour de la culture hassanie (poésie et théâtre ...).

Khadija Marouazi

Professeure à la Faculté des lettres et des sciences humaines de l'Université Ibn Tofaïl (Kénitra), Khadija Marouazi est aussi professeure visiteur à l'université du Michigan. Secrétaire générale du Médiateur pour la démocratie et les droits de l'Homme, membre de l'Organisation marocaine des droits humains (OMDH), Mme Marouazi est également membre fondatrice du Centre d'études en droits humains et démocratie, et a contribué à l'encadrement de plusieurs activités et à l'élaboration ou le pilotage de rapports ayant trait aux droits de l'Homme. Elle est l'auteur de *Sirat Ar-ramad- Biographie des cendres* (Afrique Orient, 2000), roman sur la détention, et *20-Février, tentative de documentation* (Le Médiateur pour la démocratie et les Droits de l'Homme, 2015).

Souad Martin-Saoudi

Auteure à la Clinique internationale pour la défense des droits de la personne de l'Université du Québec à Montréal d'un rapport sur l'impact de la politique minière canadienne sur les droits de la personne, Mme Martin-Saoudi est avocate spécialisée en droit international des droits de la personne. Elle a notamment travaillé au Centre de justice et du droit international (CEJIL) à San José, au Costa Rica et comme avocate-rechercheuse auprès de la Cour d'appel du Québec (juin 2014 à juin 2016). Titulaire d'une maîtrise en droit international des droits de la personne à l'Université Notre Dame (Indiana, États-Unis), Mme Martin-Saoudi est cadre à la Direction de la coopération et des relations internationales du CNDH.

2. La maternité et l'enfance ont droit à une aide et à une assistance spéciales. Tous les enfants, qu'ils soient nés dans le mariage ou hors mariage, jouissent de la même protection sociale.

Ahmed Farid Merini

Psychanalyste, Ahmed Farid Merini est membre fondateur et président de 2006 à 2012 de la Société psychanalytique marocaine et fondateur également en 1998 du groupe psychanalytique Nafida. Il est l'auteur de nombreux articles, dont *Lieux communs*, publié dans la revue *Les lettres de la société psychanalytique freudienne*, n° 36, sur le thème Sources et parcours du religieux et a contribué à des ouvrages collectifs dont *Pourquoi la violence des adolescents ?* (ERES, 2001).

Fedwa Misk

Médecin de formation, Fedwa Misk est journaliste indépendante et animatrice culturelle. Elle collabore avec de nombreux journaux marocains et étrangers. Bloggeuse depuis de nombreuses années, elle a lancé fin 2011 le webzine collaboratif féminin -et féministe- *Qandisha*. Auteure de nouvelles, elle anime sur les ondes de *Radio 2M* une émission littéraire hebdomadaire, *Diwane*, un magazine consacré aux sorties littéraires et cinématographiques.

Jamal Motawakil

Acteur associatif dans les domaines des droits de l'Homme et de l'éducation, en particulier en matière de droits linguistiques et culturels, Jamal Motawakil est membre du bureau du Réseau amazigh pour la citoyenneté *Azetta Amazigh*. M. Motawakil s'intéresse aussi aux questions de développement et de gestion de la ville et travaille actuellement à la Délégation du ministère de l'Éducation nationale à Tiznit.

Mohamed Mouaquit

Politologue, Mohamed Mouaquit est docteur d'État en sciences politiques de l'Université Paris II. Il est actuellement professeur de sciences politiques à l'Université Hassan II Aïn Chok de Casablanca. Ses recherches portent sur l'histoire de la pensée politique, la sociologie politique, le droit public musulman, la philosophie politique et les droits de l'Homme. Il est auteur de plusieurs contributions et ouvrages, dont *Liberté et libertés publiques* (La Croisée des chemins, 1996), *Du despotisme à la démocratie. Héritage et rupture dans la pensée politique arabo-musulmane* (Le Fennec, 2003) et de *Droit public musulman, aspects classiques et contemporains* (Afrique Orient, 2013).

Notices biographiques

Plus de 150 intervenant-e-s

Mohamed Moulay

Né à Oran, Mohamed Moulay, Marocain expulsé d'Algérie, vit depuis 1975 au Maroc. Fonctionnaire retraité du ministère de la Jeunesse et des Sports, il voit ses rêves se briser en décembre 1975, suite à l'expulsion massive de milliers de Marocains établis en Algérie depuis des décennies. Il a coécrit avec Fatiha Saidi, *Les fourmis prédatrices, ou l'itinéraire d'un expulsé d'Algérie* (Bouregreg, 2017).

Mohamed Nabil Mouline

Historien et politologue, Mohamed Nabil Mouline est chercheur au Centre d'études interdisciplinaires des faits religieux du Centre national de recherche scientifique (CNRS). Il est enseignant à Sciences-Po et à l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS) où il co-dirige un séminaire sur les pratiques de l'islam. Il est l'auteur de *Le Califat imaginaire d'Ahmad al-Mansur. Pouvoir et diplomatie au Maroc au XVI^e siècle* (PUF, 2009), *Les Clercs de l'islam. Autorité religieuse et pouvoir politique en Arabie Saoudite* (PUF, 2011), *Yale University Press*, 2013) et *Le califat : histoire politique de l'islam* (Flammarion, 2016) et de *L'idée de la Constitution au Maroc. documents et textes (1901 – 2011)* (TelQuel Médias, 2017). Il vient de publier *Islams politiques : courants, doctrines et idéologies*, avec Sabrina Mervin (CNRS Editions, 2017).

Ibrahim Moumi

Professeur d'enseignement secondaire d'histoire et de géographie, Ibrahim Moumi est doctorant en droit public à l'Université Abdelmalek Essaadi. Actif dans le domaine des droits de l'Homme et de la démocratie et membre du Forum du Nord pour les droits de l'Homme, il a participé à plusieurs symposiums scientifiques nationaux et internationaux et suivi et encadré plusieurs ateliers de formation en lien avec le droit et les droits de l'homme.

Dkhil Moussaoui

Titulaire d'un diplôme de gouvernance et de gestion des affaires publiques de l'université Mohammed V, M. Dkhil Moussaoui est inspecteur pédagogique. Il a occupé plusieurs fonctions administratives au ministère de l'Éducation nationale, notamment celle de coordinateur du pôle de la gouvernance au programme d'urgence pour la réforme du système éducatif. Membre de plusieurs associations culturelles et éducatives, M. Dkhil a coordonné le Prix des jeunes générations pour les droits de l'Homme à l'Académie régionale d'éducation et de formation de la région de Dakhla-Aousserd.

Article 26

1. Toute personne a droit à l'éducation. L'éducation doit être gratuite, au moins en ce qui concerne l'enseignement élémentaire et fondamental. L'enseignement élémentaire est obligatoire. L'enseignement technique et professionnel doit être généralisé; l'accès aux études supérieures doit être ouvert en pleine égalité à tous en fonction de leur mérite.

Khalid Naciri

Ancien directeur de l'Institut supérieur de l'administration, Khalid Naciri est professeur universitaire de droit constitutionnel et des sciences politiques à la Faculté de droit de l'Université Hassan II à Casablanca, ainsi que dans diverses autres institutions d'enseignement supérieur. Ancien ministre de la Communication et porte-parole du Gouvernement entre 2007 et 2012, il est cofondateur de l'Organisation marocaine des droits humains (OMDH), dont il a assuré la présidence entre 1990 et 1991.

Hayat Ndichi

Diplômée de la Faculté de droit de l'Université Sidi Mohamed Ben Abdallah de Fès, Hayat Ndichi a poursuivi ses études supérieures à la Faculté des sciences juridiques, économiques et sociales de l'Université Mohammed V de Rabat, et s'est spécialisée dans le domaine du genre. Mme Ndichi est présidente de l'Association aspirations féminines, et coordonne le Collectif Printemps de la dignité et l'Espace polyvalent de Meknès.

Mohamed Neshnash

Ancien président de l'Organisation marocaine des droits humains (OMDH), médecin-chirurgien, Mohamed Neshnash est membre du Conseil international des chirurgiens et vice-président du Conseil supérieur des médecins. Il a été chirurgien chef de l'hôpital El Farabi d'Oujda, et membre du conseil exécutif de la Fédération des Croix-Rouge et Croissants rouges et Secrétaire général-adjoint des Organisations arabes des croix et croissant rouges. M. Neshnash est ancien membre de l'Instance équité et réconciliation (IER) et membre du bureau du Centre d'études en droits humains et démocratie.

Bouchra Oneib

Professeur agrégé en psychiatrie à la Faculté de médecine et de pharmacie d'Oujda, Bouchra Oneib est active dans le domaine des droits de l'Homme et tout particulièrement en matière de droit à la santé. Mme Oneib préside l'Association des amis du malade mental de la région orientale. Elle s'intéresse à l'épidémiologie des maladies psychiatriques et leur impact sur la qualité de vie des patients.

2. L'éducation doit viser au plein épanouissement de la personnalité humaine et au renforcement du respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales. Elle doit favoriser la compréhension, la tolérance et l'amitié entre toutes les nations et tous les groupes raciaux ou religieux, ainsi que le développement des activités des Nations Unies pour le maintien de la paix.

3. Les parents ont, par priorité, le droit de choisir le genre d'éducation à donner à leurs enfants.

Notices biographiques

Plus de 150 intervenant-e-s

Article 27

1. **T**oute personne a le droit de prendre part librement à la vie culturelle de la communauté, de jouir des arts et de participer au progrès scientifique et aux bienfaits qui en résultent.
2. **C**hacun a droit à la protection des intérêts moraux et matériels découlant de toute production scientifique, littéraire ou artistique dont il est l'auteur.

Zahra Ouardi

Titulaire d'un diplôme d'études supérieures en littérature marocaine et d'un diplôme en psychologie, Zahra Ouardi a eu une première expérience dans l'enseignement avant d'assumer la responsabilité des Affaires pédagogiques à l'Académie de l'éducation de la région du Grand Casablanca. Active dans le milieu associatif, elle a présidé entre 2012 et 2015 l'Union de l'action féminine, association nationale de défense des droits des femmes. Zahra Ouardi est membre de la Commission régionale des droits de l'homme (CRDH) de Casablanca-Settat.

Ahmed Outgui

Titulaire d'un doctorat ès-lettres, M. Outgui est inspecteur pédagogique dans l'enseignement secondaire et chercheur en communication et en analyse de discours. Militant au sein du Réseau amazigh pour la citoyenneté, il est vice-président du Centre Madinati pour la formation et l'information, et membre du bureau exécutif du Centre Ibn Zohr pour la recherche et les études en communication et analyse de discours.

Soumaya Quassimi

Diplômée en économie, Soumaya Quassimi a été salariée avant de monter en 2002 une société de mise en relation et accompagnement de petites et moyennes entreprises / industries (PME/PMI) françaises sur le marché marocain avec un cabinet alsacien. Parallèlement à son activité professionnelle, elle est active dans le secteur associatif. Mme Quassimi est depuis plusieurs années trésorière de L'Boulevard.

Hicham Rachidi

Acteur associatif, Hicham Rachidi est membre fondateur de l'association Amis et Familles des Victimes de l'Immigration clandestine (AFVIC) et du Groupe antiraciste d'accompagnement et de défense des étrangers et migrants (GADEM). Il est également membre de la commission scientifique chargée du suivi de l'élaboration de la stratégie nationale de l'immigration et de l'asile et de l'*Integration Strategy Group* (ISG). Il a participé à la création du collectif Loujna Tounkaranké pour la défense des droits des migrant-e-s au Maghreb et en Afrique de l'Ouest. Il a accumulé une grande expérience dans le domaine migratoire, de la société civile et des politiques publiques.

Article 28

Toute personne a droit à ce que règne, sur le plan social et sur le plan international, un ordre tel que les droits et libertés énoncés dans la présente Déclaration puissent y trouver plein effet.

Mustapha Ramid

Ministre d'Etat chargé des droits de l'Homme, Mustapha Ramid était ministre de la Justice et des Libertés de 2012 à 2017. Avocat au barreau de Casablanca, M. Ramid est diplômé en droit et lauréat de *Dar Al Hadith Al Hassania*. Il a été membre du Conseil consultatif des droits de l'Homme pour deux mandats successifs et avait présidé l'Instance parlementaire arabe des droits de l'Homme, issue de l'Union interparlementaire arabe.

Khalid Ramli

Chef de section du système des Nations unies au Conseil national des droits de l'Homme, Khalid Ramli est lauréat de l'École supérieure Roi Fahd de traduction à Tanger ET formateur à l'Institut national de formation aux droits de l'Homme - Driss Benzekri. Ayant une expérience de 11 ans dans le domaine des droits de l'Homme, M. Ramli était également consultant au Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'Homme à Genève (2012-2013). Il est co-rédacteur du rapport du CNDH sur les prisons (2012) et de plusieurs rapports soumis au système international des droits de l'Homme.

Tarik Ribh

Scénographe et chercheur, directeur de la Maison de la culture de Beni Mellal, Tariq Ribh est docteur en études théâtrales et diplômé en scénographie de l'Institut supérieur d'art dramatique et d'animation culturelle (ISADAC) de Rabat. Il a collaboré avec plusieurs troupes professionnelles de théâtre et il est co-fondateur du festival *Thés-arts* de Rabat.

Rachida Roky

Professeur de l'Enseignement supérieur en neurosciences et bioéthique à l'Université Hassan II de Casablanca, Rachida Roky est présidente du *Réseau marocain de la lecture*. Co-auteur de plusieurs livres, dont *Le tissu de nos singularités*, *Vivre ensemble au Maroc* (En toutes lettres, 2016), *Pourquoi suis-je sur Facebook* (Le Fennec, 2014) et *Passion de la lecture* (La Croisées des chemins, 2016).

Notices biographiques

Plus de 150 intervenant-e-s

Karim Rouissi

Architecte, diplômé de l'École nationale supérieure d'architecture de Toulouse, Karim Rouissi est co-fondateur de l'agence *Empreinte d'Architectes* en 2005, puis de *H+E architecture* en 2015. Il rejoint en 2006 l'École supérieure d'architecture de Casablanca, puis l'École nationale supérieure d'architecture de Versailles où il intervient en tant qu'enseignant visiteur depuis 2012. M. Rouissi milite au sein de différentes associations. Il est notamment membre du bureau national du Mouvement Anfass démocratique, de l'association Casamemoire et de l'association AnA (Architectes non Anonymes).

Sidi Mohamed Salem Saadoun

Titulaire d'un master de droits de l'Homme et d'économie, Sidi Mohamed Salem Saadoun est directeur exécutif de la Commission des droits de l'homme de Laâyoune-Es-Semara, et a été chargé de mission auprès du président du Conseil national des droits de l'Homme. M. Saadoun est actif au sein de la société civile de la région et préside l'Association des jeunes économistes de Laâyoune et membre de plusieurs associations locales.

Fatiha Saidi

Femme politique belge d'origine marocaine, petite-fille de Marocains expulsés d'Algérie, Fatiha Saidi est diplômée en psychopédagogie. Ancienne députée bruxelloise, ancienne membre de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe et sénatrice honoraire, elle est actuellement Adjointe au Maire à Evere (Bruxelles). Chevalier de l'ordre de Léopold, elle est co-auteur, avec Mohamed Moulay, de *Les fourmis prédatrices, ou l'itinéraire d'un expulsé d'Algérie* (Bouregreg, 2017). Le livre aborde l'histoire du Marocain Mohamed Moulay, expulsé d'Algérie en 1975.

Nadia Salah

Directrice des rédactions du groupe *Eco-Médias* (*L'Économiste*, *Atlantic Radio*, *Assabah*), Nadia Salah enseigne à l'École supérieure de journalisme et de communication de Casablanca (ESJC), créée par le groupe en 2008. Titulaire d'un doctorat en économie monétaire elle a aussi étudié à Sciences Po Grenoble, section économie financière et à l'Institut de communication. Avant *L'Économiste*, Nadia Salah a débuté à Paris dans une entreprise spécialisée dans les lettres confidentielles. Au Maroc, elle a travaillé 12 ans à *L'Opinion* comme chef de la rubrique économie, puis à *La Vie Économique* comme rédactrice en chef pendant 18 mois et comme correspondante de MEED, hebdomadaire anglais.

Article 29

1. **L'**individu a des devoirs dans laquelle seule le libre et plein développement de sa personnalité est possible.

2. **D**ans l'exercice de ses droits et dans la jouissance de ses libertés, chacun n'est soumis qu'aux limitations établies par la loi exclusivement en vue d'assurer la reconnaissance et le respect des droits et libertés d'autrui et afin de satisfaire aux justes exigences de la morale,

Bilal Samba

Président de la Fédération régionale des associations et des organisations éducatives de la région Dakhla-Oued Ed-Dahab, Bilal Samba est titulaire d'un diplôme d'éducation internationale des enfants et des jeunes. Il a participé à plusieurs activités internationales relatives à l'éducation et l'enfance, dont une rencontre au Royaume-Uni et des rencontres internationales de scouts et au Japon. Il est membre du bureau central de l'Organisation marocaine des scouts et formateur des cadres éducatifs des colonies de vacances.

Smael Sebti

Entrepreneur du secteur des nouvelles technologies et de la communication, Smael Sebti a poursuivi ses études en informatique et management en France où il y a démarré avec succès une carrière de consultant en management centrée autour de la question de la transformation des entreprises par la technologie. En 2009, il rentre au Maroc pour créer son entreprise. En 8 ans, WB&C s'est imposée comme une agence digitale de premier plan. WB&C intervient également comme facilitateur technologique de la transformation digitale de ses clients. M. Sebti est membre du Comité de pilotage stratégique et opérationnel de l'Act Thank, Les Citoyens.

Kenza Sefrioui

Journaliste, critique littéraire et éditrice, Kenza Sefrioui a travaillé au *Journal hebdomadaire* et collabore à *TelQuel*, *Diptyk* et *Economia.ma*. Cofondatrice avec Hicham Houdaïfa des éditions En toutes lettres, elle milite dans l'association Racines pour le développement culturel au Maroc et en Afrique. Kenza Sefrioui est notamment l'auteur de *La Revue Souffles 1966-1973, espoirs de révolution culturelle au Maroc* (Éditions du Sirocco, 2012), prix Grand Atlas et *Le livre à l'épreuve, les failles de la chaîne au Maroc* (En toutes lettres, 2017).

Mohamed Semlali

Membre de la Commission régionale des droits de l'Homme (CRDH) de Dakhla-Aousserd, Mohamed Semlali est vice-président de l'Association Dakhla des personnes en situation de handicap et conseiller à la Fédération des associations des personnes en situation de handicap dans la région Dakhla-Oued Ed-Dahab. Membre de l'association Main en main des sports des personnes handicapées, il est aussi ancien membre du Conseil de la région Dakhla-Oued Ed-Dahab et du Conseil provincial de Oued Ed-Dahab. M. Semlali a travaillé à la commune urbaine de Dakhla.

de l'ordre public et du bien-être général dans une société démocratique.

3. **C**es droits et libertés ne pourront, en aucun cas, s'exercer contrairement aux buts et aux principes des Nations Unies.

Notices biographiques

Plus de 150 intervenant-e-s

Nouzha Skalli

Titulaire d'un diplôme en pharmacie de l'Université de Montpellier en 1974, Nouzha Skalli a été ministre du Développement social, de la Famille et de la Solidarité, députée du Parti du progrès et du socialisme (PPS) à la Chambre des représentants et membre de son bureau exécutif. Elle a été aussi chef du groupe parlementaire de l'Alliance socialiste (2003/2004), et vice-présidente de la commission des secteurs sociaux à la Chambre des représentants (2004/2007). Elle est aussi co-fondatrice et porte-parole du Réseau des parlementaires contre la peine de mort, créé le 26 février 2013 et qui regroupe près de 240 parlementaires au Maroc. Elle est membre fondateur de l'Association démocratique des femmes du Maroc (ADFM), du Centre pour le leadership féminin (CLEF), de l'Organisation marocaine des droits humains (OMDH) et du Centre d'écoute et d'assistance juridique aux femmes victimes de violence à Casablanca.

Mustapha Slameur

De son vrai nom Mustapha Boukrouna, Mustapha Slameur a débuté sa carrière comme rappeur, puis chanteur-compositeur Ragga sous l'appellation « AKA Steph Ragga Man », avant de devenir un pionnier du mouvement Slam au Maroc. Slamant en arabe classique, en darija et en français, il puise son inspiration dans l'observation critique de la société et des maux vécus au quotidien par sa génération. Apôtre de la diversité des cultures, animateur d'ateliers de Slam, il a été invité au Liban, en France, en Suisse, en Italie, en Espagne ou encore au Canada et a inauguré de nombreux cafés Slam à Rabat, Casablanca, Fès, Safi et El Jadida.

Soulma Taoud

Présidente de la Commission régionale des droits de l'Homme de Tanger-Tétouan, Mme Taoud est titulaire d'un doctorat de l'École centrale de l'Université de Nantes. Elle est professeur chercheur au département de physique à la Faculté des sciences et techniques à Tanger. Active dans le monde associatif, elle a siégé au conseil national de l'Organisation marocaine des droits humains (OMDH) et a participé à la création de la section de Tanger d'Amnesty international Maroc.

Article 30

Aucune disposition de la présente Déclaration ne peut être interprétée comme impliquant pour un État, un groupement ou un individu un droit quelconque de se livrer à une activité ou d'accomplir un acte visant à la destruction des droits et libertés qui y sont énoncés.

Abde Eddine Tastift

Titulaire d'une licence en sciences économiques, Abde Eddine Tastift est administrateur à la commune Ait Ouassif à Tinghir. Actif dans plusieurs structures associatives, il est président du Tissu associatif de développement à Ouarzazate. M. Tastift s'intéresse particulièrement aux questions du patrimoine et à sa préservation dans la région de Tinghir.

Latifa Tayah

Diplômée de Sciences Po Paris et de l'Institut Français de Presse, Latifa Tayah a travaillé plus de 18 ans dans le domaine de la solidarité internationale et des médias. Elle travailla au ministère français des Affaires Étrangères et à l'Institut Panos Paris, organisation non gouvernementale spécialisée dans l'appui au pluralisme médiatique. Elle est auteure du roman *Amour caftans et escarpins* (Le Fennec, 2016). Mme Tayah est directrice du Département études et développement au sein de la Haute autorité de la communication audiovisuelle (HACA).

Houria Tazi Sadeq

Docteur d'État en Droit, avocate et professeur universitaire, elle est experte juridique sur les questions de l'eau, de l'environnement et du développement durable, sujets ayant fait l'objet de publications et de conférences. Auteure de l'ouvrage *Du droit de l'eau au droit à l'eau, au Maroc et ailleurs* (UNESCO et université des Nations unies, 2007), elle préside la Coalition Marocaine pour l'Eau (COALMA). Ancienne présidente de l'Alliance Maghreb Machrek pour l'Eau (ALMAE) et du Secrétariat international de l'eau (Montréal) et a siégé en tant que Gouverneur au Conseil mondial de l'eau à Marseille. Membre fondatrice de l'Organisation marocaine des droits humains (OMDH), elle est membre de la Commission régionale des droits de l'Homme de Casablanca-Settat. Elle a été membre de la délégation de négociation marocaine à la COP 21 et candidate short listée et classée première ex quo au poste de Rapporteur Spécial des Nations unies sur le droit à l'eau potable et à l'assainissement (2015).

Sonia Terrab

Diplômée en sciences politiques et communication, Sonia Terrab est l'auteure de deux romans : *Shamablanca* (Séguier, 2011), prix « Littérature de femmes au Maroc » en 2013 et *La Révolution n'a pas eu lieu* (La Croisée des chemins, 2015). Journaliste, elle a travaillé pour *TelQuel* et collaboré à *Afrique Magazine*. Scénariste de trois téléfilms pour la télévision marocaine, elle a réalisé son premier film *Shakespeare à Casablanca*. Sonia Terrab prépare son deuxième documentaire et vient de créer, dans le cadre du programme audiovisuel digital « *JawabT* », dont elle est la marraine, une série web *Marokkiat* (Marocaines) qui donne la parole à des femmes dans l'espace public pour raconter à visage découvert leur vécu.

Michel Tubiana

Avocat au barreau de Paris depuis 1974, secrétaire général puis président de la Ligue française des droits de l'Homme (LDH) de 2000 à 2005, Michel Tubiana est président d'EuroMed Droits (depuis 2012) et président honoraire de la LDH. Fervent défenseur des droits de l'Homme, il s'est notamment illustré dans les années 1980 et 1990 dans la défense des Canaques de Nouvelle-Calédonie.

Nwanneakolam Wwede-Obahor

Représentante régionale du Haut-commissariat aux droits de l'Homme (HCDH), Bureau de l'Afrique de l'Est à Addis-Abeba, Mme Nwanne a plus de vingt ans d'expérience professionnelle dans différents secteurs, dont quinze années dans les domaines de la recherche, du développement, de la justice transitionnelle, du genre, de la protection de l'enfance et des droits de l'Homme. Anciennement conseillère principale des droits de l'homme en Sierra Leone, Mme Nwanne a également été chargée des droits de l'homme au HCDH en Ouganda et au PNUD au Liberia.

Fatimzahra Yassine

Membre d'Amnesty International Maroc depuis 1998 et ex-présidente de la section Maroc, Fatimzahra Yassine est la présidente du Comité de coordination des droits des femmes au sein du Réseau international des droits des femmes d'Amnesty International. Elle est membre permanent, représentant la section marocaine à l'Assemblée mondiale d'Amnesty. Titulaire d'un master en ressources humaines et d'une licence en sciences humaines, Mme Yassine est directrice des ressources humaines et membre du comité de direction de la Société maghrébine des équipements nationaux (SOMANA), coach professionnelle certifiée PNL, formatrice et auditeur du système de management de la qualité.



La programmation
Sur le stand du CNDH

La programmation

Sur le stand du CNDH

Vendredi 9 février

13h30 – 14h30

Nouveaux territoires des droits de l'Homme

Entreprise et droits de l'Homme

Avec Mohamed Chaker, Abdellatif Kissami, Touria Lahrech, Brahim Lachgar, Brik Belkadi, Brahim Baslam
Modération : Nouzha Ababou

14h45 – 15h45

Table ronde

Justice pénale internationale : avancées et défis

Avec Fatou Bensouda, Mohammed Ayat, Said Benarbia
Modération : Souad Martin Saoudi

16h – 17h

Le livre du jour

Des ultras dans la ville

De Abderrahim Bourkia
Avec Khalid Haneflou

17h15 – 18h15

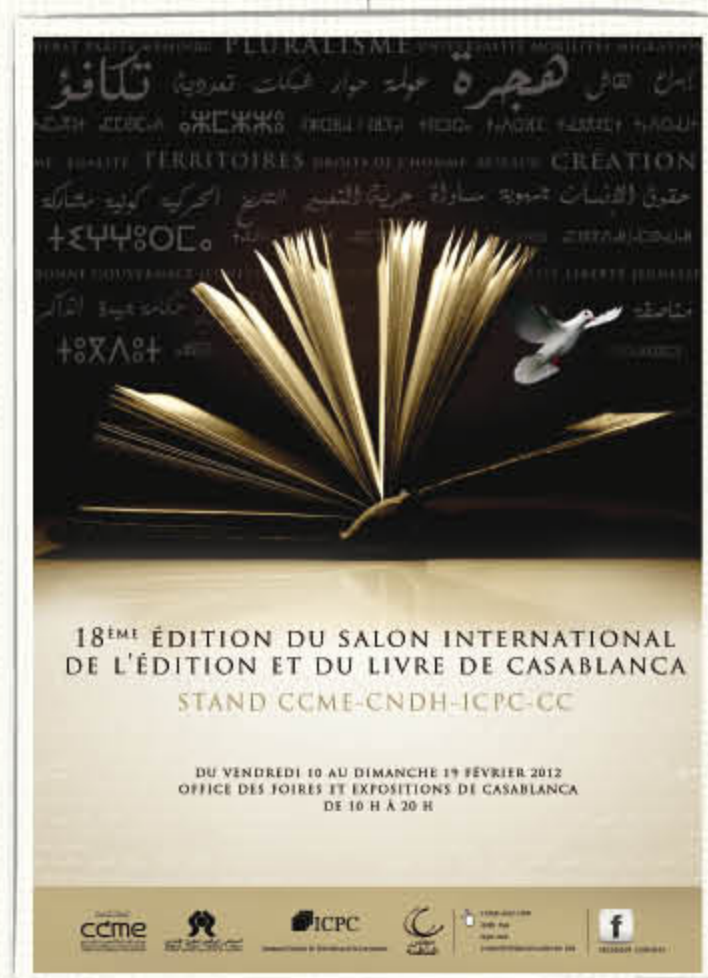
Ma déclaration

Souhayr Belhassen

18h30 – 19h30

Hommage à Najat Maalla M'jid

Avec Regina de Dominicis, Abderrahman Bounaim
Modération : Khalid Haneflou



SIEL 18^{ÈME} édition - 2012

Samedi 10 février

9h30 – 11h

Table ronde

Charte africaine et droit international des droits de l'Homme

Avec Hatem Essaiem, Mabassa Fall, Nwannekolam Vwede-Obahor
Modération : Khalid Ramli

11h – 12h

Le livre du jour

Villes-paysages du Maroc

De Mounia Bennani
Avec Karim Rouissi

12h15 – 13h15

Un article, une région

Commission régionale des droits de l'Homme Tanger

Faire vivre l'article 1

Avec Nada Bakkali, Anas Saâdoune, Khalid Ghnimi
Modération : Soulima Taoud

13h30 – 14h30

Nouveaux territoires des droits de l'Homme

La bioéthique

Avec Nouzha Guessous, Phinith Chanthalangsy, Ali Benmakhlouf
Modération : Mohamed-Sghir Janjar

14h45 – 15h45

Un article, une région

Commission régionale des droits de l'Homme de Tan Tan-Guelmim

Faire vivre l'article 25

Avec Mohamed Ali El Haïssan, Mohamed El Mustapha Benelhaj, Najia Ammouri
Modération : Taoufik Berdiji

16h – 17h

Le livre du jour

L'idée de Constitution au Maroc : documents et textes (1901-2011)

De Mohamed Nabil Mouline
Avec Nadia Bernoussi

17h15 – 18h15

Ma déclaration

Ali Benmakhlouf

18h30 – 19h30

Hommage à Hany Megally

Avec Driss El Yazami, Abdelwahab Hani, Habib Belkouch
Modération : Mustapha Iznasni

La programmation

Sur le stand du CNDH

Dimanche 11 février

11h – 12h

Le livre du jour

Les fourmis prédatrices, ou l'itinéraire d'un expulsé d'Algérie

De Fatiha Saïdi et Mohamed Moulay

Avec Mohammed Cherfaoui

Modération : Abderrazzak El Hannouchi

12h15 – 13h15

Un article, une région

Commission régionale des droits de l'Homme de Casablanca-Settat

Faire vivre l'article 2

Avec Abdoulaye Diop, Housseine El Mouktadi, Zahra Al Ouardi, Khadija

Chamsse Eddine

Modération : Abdelhakim Belmeddahi

13h30 – 14h30

Nouveaux territoires des droits de l'Homme

Les personnes âgées

Avec Mouna Maamar, Abdelmounaim Madani, Abdelkarim Belhaj

Modération : Soundouss Benhallam

14h45 – 15h45

Un article, une région

Commission régionale des droits de l'Homme d'Errachidia-Ouarzazate

Faire vivre l'article 1

Avec Hafida Abou Lfaraj, Mohamed Zrigui, Abde Eddine Tastift

Modération : Younes Elhakym

16h – 17h

Le livre du jour

Dames de fraises, doigts de fée, les invisibles de la migration saisonnière marocaine en Espagne

De Chadia Arab

Avec Hicham Houdaifa

17h15 – 18h15

Ma déclaration

Amina Lemnini El Ouahabi

18h30 – 19h30

Hommage à l'association Hanane

Avec Nouzha Chekrouni, Abdelhamid Begdouri Achkari, Soulima Taoud

Modération : Abdelmadjid Makni

Lundi 12 février

13h30 – 14h30

Nouveaux territoires des droits de l'Homme

Les libertés individuelles

Avec Nouredine Ayouch, Hicham Lasri, Sonia Terrab, Mohamed Mouaquit

Modération : Mustapha Jlok

14h45 – 15h45

Un article, une région

Commission régionale des droits de l'Homme de Dakhla-Aousserd

Faire vivre l'article 26

Avec Ahmed El Ahdj, Bilal Samba, Mohamed Semlali

Modération : Dkhil Moussaoui

16h – 17h

Le livre du jour

Maroc : La guerre des langues ?

Avec Jalal El Hakmaoui, Ahmed Farid Merini, Driss Ksikes, Mustapha (Slameur)

Boukrouna, Yassin Adnan

Modération : Kenza Sefrioui

17h15 – 18h15

Ma déclaration

Fatym Layachi

18h30 – 19h30

Hommage à L' Boulevard

Avec Moulim El Aroussi, Reda Allali, Soumaya Quassimi

Modération : Roukaya Benjelloun



SIEL 19^{ÈME} édition - 2013

La programmation

Sur le stand du CNDH

Mardi 13 février

13h30 – 14h30

Nouveaux territoires des droits de l'Homme

Santé sexuelle et reproductive

Avec Abdessamad Dialmy, Abdessamad Benalla, Khadija El Ghalmi

Modération : Imane Azmi

14h45 – 15h45

Un article, une région

Commission régionale des droits de l'Homme de Béni Mellal-Khouribga

Faire vivre l'article 16

Avec Salih Kadouri, Elmaati Isfi, Amal Chakour

Modération : Allal El Basraoui

16h – 17h

Le livre du jour

Guide de l'action artistique dans l'espace public

Du Forum des Alternatives Maroc (FAMAS)

Avec Maria Daif, Hosni Al Moukhlis, Tarik Ribh

Modération : Ghassan Wail El Karmouni

17h15 – 18h15

Ma déclaration

Bohra Bel Haj Hmida

18h30 – 19h30

Hommage à Mohamed Chafik

Avec Abdeljalil Lahjomri, Ahmed Boukous, Fatima Boukhris

Modération : Mustapha Jlok



SIEL 20^{ème} édition - 2014

Mercredi 14 février

12h – 13h15

Slam pour les droits de l'Homme

En partenariat avec Amnesty International Maroc

13h30 – 14h30

Nouveaux territoires des droits de l'Homme

Le droit au sport

Avec Lino Bacco, Belaid Bouimid, Nasser Larguet

Modération : Samir Gabli

14h45 – 15h45

Un article, une région

Commission régionale des droits de l'Homme d'Al Hoceima-Nador

Faire vivre l'article 19

Avec Ibrahim Moumi, Mohamed Ahdad, Chirine El Habnoui

Modération : Souad El Idrissi

16h – 17h

Le livre du jour

Abdelaziz Bannani, l'éclaireur

Avec Mustapha Iznasni, Khadija Marouazi

Modération : Mustapha Laâraki

17h15 – 18h15

Ma déclaration

Abdelkader Chaoui

18h30 – 19h30

Hommage à Najat Ikhich

Avec Nouzha Skalli, Abdelghani Aarif, Taoufik Belaid

Modération : Bouchra Amraoui



SIEL 21^{ème} édition - 2015

La programmation

Sur le stand du CNDH

Jeudi 15 février

13h30 – 14h30

Nouveaux territoires des droits de l'Homme

Internet

Avec Marouane Harmach, Smail Sebti, Sonia Terrab

Modération : Mohamed Ezzouak

14h45 – 15h45

Un article, une région

Commission régionale des droits de l'Homme d'Agadir

Faire vivre l'article 26

Avec Ahmed Outzgui, Anir Bouyaakoubi, Malika Boutaleb

Modération : Mohammed Charef

16h – 17h

Le livre du jour

Des fondements philosophiques des droits de l'Homme

Coordination : Abdessalam Benabdellali

Avec Abdellatif Kamal

Modération : Abderrazzak El Hannouchi

17h15 – 18h15

Ma déclaration

Nadia Salah

18h30 – 19h30

Hommage

Mahjoub El Haiba

Avec Mohamed Bennani, Khalid Naciri

Modération : Bouchaïb Doulkifel

السورة 22 للمعرض الدولي للنشر و الكتاب
22^{ÈME} ÉDITION DU SALON INTERNATIONAL
DE L'ÉDITION ET DU LIVRE DE CASABLANCA
من 12 إلى 21 فبراير 2016
du 12 au 21 février 2016

إعاقة، حقوق ومواطنة
إعاقة، حقوق ومواطنة
HANDICAP, DROITS & CITOYENNETÉ

Égalité مساواة

www.cndh-siel.ma
www.cndh.org.ma

SIEL 22^{ème} édition - 2016

Vendredi 16 février

13h30 – 14h30

Nouveaux territoires des droits de l'Homme

Le droit à l'eau

Avec Charafat Afailal, Houria Tazi Sadeq, Jean-Pierre Elong Mbassi

Modération : Driss Khrouz

14h45 – 15h45

Un article, une région

Commission régionale des droits de l'Homme de Laâyoune-Es-Semara

Faire vivre l'article 27

Avec Ment Khoulha Lablal, Mohamed Bahan, Mohamed Lamine Mâ Elaynine

Modération : Sidi Mohammed Salem Saadoun

16h – 17h

Le livre du jour

Un jihad de l'amour

De Mohamed El Bachiri

Avec Ahmed Ghayat

17h15 – 18h15

Ma déclaration

Mohamed-Sghir Janjar

18h30 – 19h30

Hommage à Mohamed Sektaoui

Avec Fatima-Zahra Yassine, Mohamed Nachnach, Abdeljalil Bahadou

Modération : Mahtat Rakas

المعرض الدولي للنشر و الكتاب بالدار البيضاء
Salon international de l'édition et du livre de Casablanca

شباب المغرب المستقبل
Jeunes marocaines l'avenir

من 9 إلى 19 فبراير 2017
Du 9 au 19 février 2017
Au stand du CNDH
Foire internationale de Casablanca

#JeunesAvenir
www.cndh-siel.org

www.cndh.ma

SIEL 23^{ème} édition - 2017

La programmation

Sur le stand du CNDH

Samedi 17 février

9h30 – 11h

Table ronde

Les études sahariennes dans le Maroc d'aujourd'hui : l'expérience du Centre des études sahariennes

Avec Habad Hammadi, Ahmed Joumani

Modération : Rahal Boubrik

11h – 12h

Le livre du jour

Marie, Meriem, Myriam

De Adil Jazouli

Avec Younés Ajarrai

12h15 – 13h15

Un article, une région

Commission régionale des droits de l'Homme de Marrakech

Faire vivre l'article 27

Avec Laila Binbine, Mounir Cherki, Anas El Malhouni

Modération : Mohammed Mustapha Laârisa

13h30 – 14h30

Nouveaux territoires des droits de l'Homme

Le droit à la culture

Avec Rachida Roky, Hicham Daoudi, Athir Berniah

Modération : Abderrahim Kassou

14h45 – 15h45

Un article, une région

Commission régionale des droits de l'Homme de Rabat-Kenitra

Faire vivre l'article 19

Avec El-Houssein Benayash, El Moudni Abderrahmane, Saida Idrissi Amrani

Modération : Abdelghafour Dahchour

16h – 17h

Le livre du jour

La parole et l'action

Henri Leclerc

Avec Michel Tubiana

En partenariat avec le Service de Coopération et d'Action Culturelle de l'ambassade

de France au Maroc

17h15 – 18h15

Ma déclaration

Mustapha Ramid

18h30 – 19h30

Hommage à Albert Sasson

Avec Ahmed Abbadi

Dimanche 18 février

11h – 12h

Ma déclaration

Michel Forst

12h15 – 13h15

Un article, une région

Commission régionale des droits de l'Homme d'Oujda-Figuig

Faire vivre l'article 25

Avec Ibtissam El Ouardi, Yamina Aarab, Mohamed Taoufik Belhacen

Modération : Khalid Benamar

13h30 – 14h30

Nouveaux territoires des droits de l'Homme

L'environnement

Avec Nezha El Ouafi, Abderrahim Ksiri, Loubna Bensalah, Maha Ech-Chafaa

Modération : Amal El Idrissi

14h45 – 15h45

Le livre du jour

Sexualité et célibat au Maroc. Pratiques et verbalisation

De Sanaa El Aji

Avec Fedwa Misk

16h – 17h

Un article, une région

Commission régionale des droits de l'Homme de Fès-Meknès

Faire vivre l'article 21

Avec Ahmed Dahmani, Zakaria Jebbar, Naoual Ikkou

Modération : Hayat Ndichi

17h15 – 18h15

Le livre du jour

L'avenir des migrations transmédiaennes, au-delà des crises

Coordination: Bachir Hamdouch

Avec Anis Birrou, Bachir Hamdouch, Hicham Rachidi

Modération : Mohamed Bachir Znaoui

18h30 – 19h30

Hommage à Hicham Rachidi

Avec Anne-Sophie Wender, Mina Amraoui, Latifa Tayah

Modération : Mehdi Alioua



La librairie du CNDH

Le CNDH a publié, depuis 2011 et jusqu'à fin 2017, une centaine d'ouvrages répartis comme suit : Contributions aux débats, rapports thématiques, avis et mémorandums, études, actes de séminaires, guides, beaux livres, hommages...
Le CNDH veille à mettre en avant ses publications lors de ses participations aux Salons Internationaux, nationaux et régionaux, ou dans le cadre de sa présence lors de Forums organisés à l'Initiative d'Instances ou d'organisations nationales ou internationales. Le CNDH veille aussi à mettre ses publications à la disposition des chercheurs, des étudiants, des élèves, ainsi que des organisations politiques, culturelles et régionales.

Les rapports, avis et mémorandums du CNDH sont édités en 4 langues : arabe, français, anglais et espagnol.
Les versions électroniques sont téléchargeables sur son site web : www.cndh.ma

La librairie du CNDH

Les contributions aux débats



La librairie du CNDH

Les rapports thématiques



La librairie du CNDH

Les avis et mémorandums



La librairie du CNDH

Études et actes de séminaires



La librairie du CNDH

Études et actes de séminaires



La librairie du CNDH

Guides



La librairie du CNDH

Beaux livres



La librairie du CNDH

Hommages





Le Centre des études sahariennes

Le Centre des études sahariennes

Présentation

Conformément aux dispositions de la nouvelle constitution visant à enraciner l'identité culturelle marocaine pluraliste, particulièrement dans sa composante hassanie, le Centre des études sahariennes (CES) a pour objectif d'encourager la recherche scientifique en lien avec l'aire territoriale de la hassaniya et de promouvoir le développement culturel dans les régions du Sud.

Le Centre des études sahariennes (CES) a été créé en 2013 à l'initiative du CNDH, de l'université Mohammed V de Rabat, de l'Agence pour la promotion et le développement économique et social des provinces du Sud du Royaume et de l'Office chérifien des phosphates.

Le CES a organisé, depuis sa création, une soixantaine de conférences, de tables rondes et de journées d'études portant sur des thématiques variées touchant essentiellement les sciences humaines. Les aspects politiques n'étaient pas en reste. L'actualité des provinces du Sud et du monde beidane a été également au cœur des réflexions du CES.

Le CES organise des sessions de renforcement de capacités au profit de doctorants ayant l'univers saharien pour thématique de recherche. Il s'agit de réussir leur mise en réseaux et d'initier ces jeunes aux aspects méthodologiques de la recherche.

Dans le cadre de sa formation doctorale, le CES accrédite et pilote deux Masters consacrés aux dynamiques sociales au Sahara, et au patrimoine saharien et le développement territorial.

Le CES accorde un intérêt particulier au patrimoine oral saharien dans la perspective d'une préservation pertinente et d'une valorisation culturelle ouverte et épanouie. L'anthologie de la musique hassanie réalisée par le Centre est un exemple vivant de cette démarche.

Le CES participe à une multitude d'expositions à l'échelle régionale des provinces du Sud, au niveau national ainsi qu'à l'étranger pour faire connaître et le patrimoine hassani et la dynamique culturelle autour de sa valorisation.

Le Centre participe au SIEL 2018 à travers la mise place d'un stand dédié aux publications et via la présence dans les activités culturelles programmées par le CNDH et par le ministère de la culture.



مركز الدراسات الصحراوية
 ٥٤٤٥٥ | +٧٨٥٤٤٤٤ | +٢١٣٥٨١١
 CENTRE DES ETUDES SAHARIENNES

Le Centre des études sahariennes

Programme au SIEL

Vendredi 9 février

18h – 19h
Colloque

Le hassaniya dans la perspective de la mise en place du Conseil supérieur des langues et de la culture au Maroc

Intervenants : Taoufiq El Berdji – Mohamed Alien Ahl Bebah

Lieu : salle du Caire

Lundi 12 février

11h – 12h30
Présentation d'ouvrage

L'Ouest saharien

Auteurs : Abdelhamid Faiz et Anass Ben Cheikh

Présentation : Ahmed Joumani

Lieu : salle al Qods

(La même activité est programmée le mardi 13 février au siège du Conseil régional de Casablanca-Settat à 16h)

Mercredi 14 février

11h – 12h30
Présentation d'ouvrage

Etudes linguistiques ouest-sahariennes

Auteure : Catherine Taine Cheikh

Présentation : Mohamed El Ferrane

Lieu : salle le Caire

Vendredi 16 février

11h30 – 12h
Présentation d'ouvrage

Arts et coutumes des maures

Auteur : Ahmed el Bachir Damani

Présentation : Aziza Aguida

Lieu : salle le Caire

Samedi 17 février

11h – 12h30
Présentation d'ouvrage

Kitab al aghani wa lmoghanime

Auteur : Sidi Ahmed Ould Amir

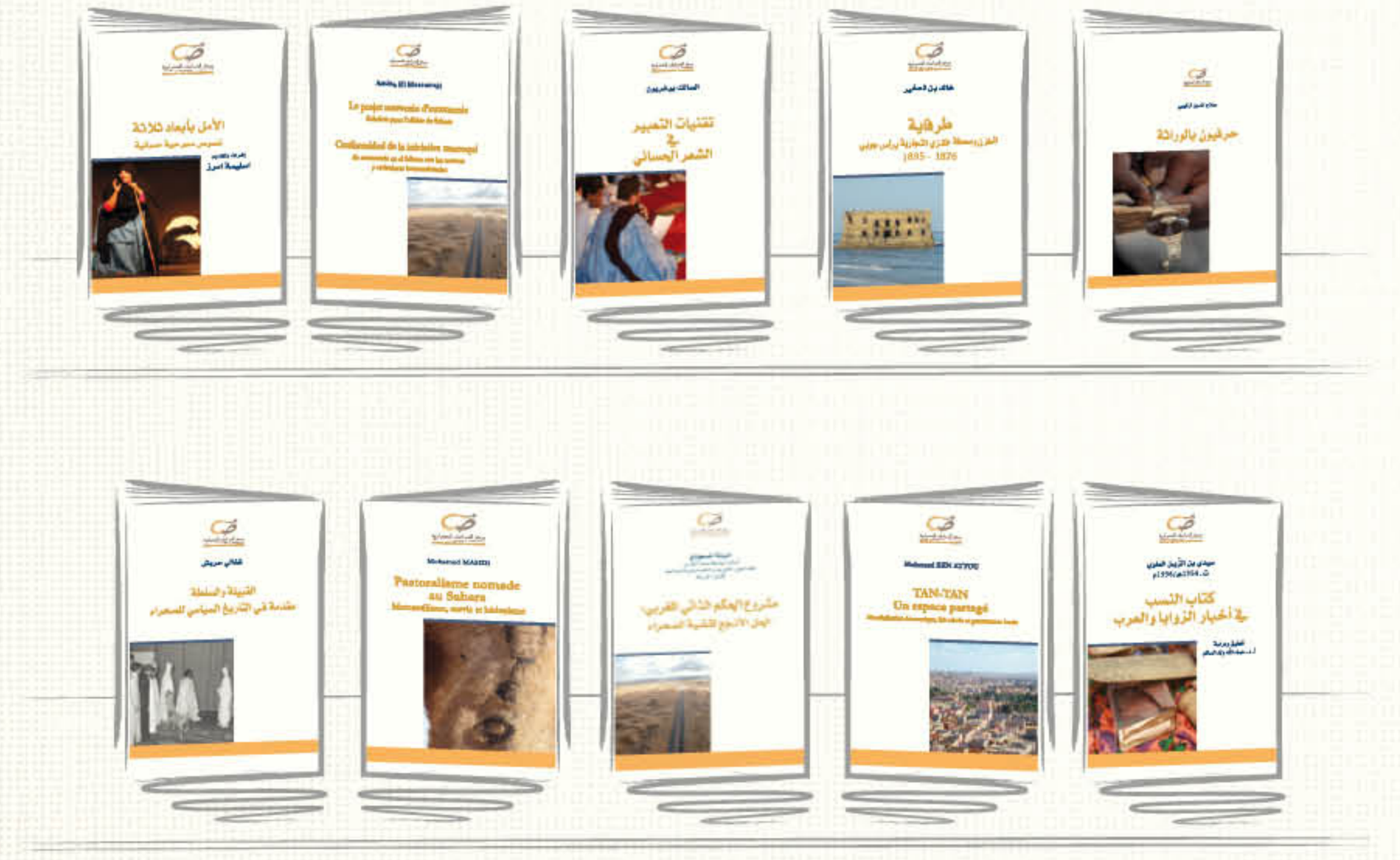
Présentation : Brahim El Haysane

Lieu : salle le Caire

Le Centre des études sahariennes

La librairie

Le CES se positionne aujourd'hui comme un des acteurs majeurs de l'édition sur l'aire hassanophone. Sa dynamique éditoriale a produit plus d'une soixantaine de titres étalés sur un champ pluridisciplinaire varié et couvrant un espace territorial large dépassant le périmètre saharien du Maroc pour s'inscrire dans la profondeur culturelle et humaine beidane.



Le Centre des études sahariennes

La librairie



Le Centre des études sahariennes

La librairie



Le Centre des études sahariennes

La librairie



Le Centre des études sahariennes

Anthologie de la musique traditionnelle hassanie

Le Centre a réalisé une anthologie de la musique traditionnelle hassanie, en partenariat avec le Conseil national des droits de l'Homme (CNDH), l'Agence pour la promotion et le développement économique et social des provinces du Sud du Royaume, l'Office chérifien des Phosphates (OCP) et la faculté des lettres et des sciences humaine, Université Mohamed V. -Agdal. Rabat. Cette anthologie célèbre l'héritage culturel immatériel hassanie considéré comme le fruit d'un mélange culturel ancestral et une composante principale du patrimoine oral. Il constitue également la mémoire de la société bédouine et un moyen d'expression créatif qu'il faut préserver, transmettre et diffuser.

Première anthologie de cette ampleur, l'anthologie de la musique Hassanie présente l'essentiel de la tradition musicale du Maroc Saharien. Elle fête la poésie et la mélodie hassanie ainsi que les instruments de musique typiques tels que 'Tidnit', 'Nifara et zouzâya', 'ardine', et 'Tbetl et guedra' ainsi que des créations d'un patrimoine Maure riche, transmis et chanté par des générations successives de musiciens.



Le Petit prince de Saint-Exupéry

La version hassanie

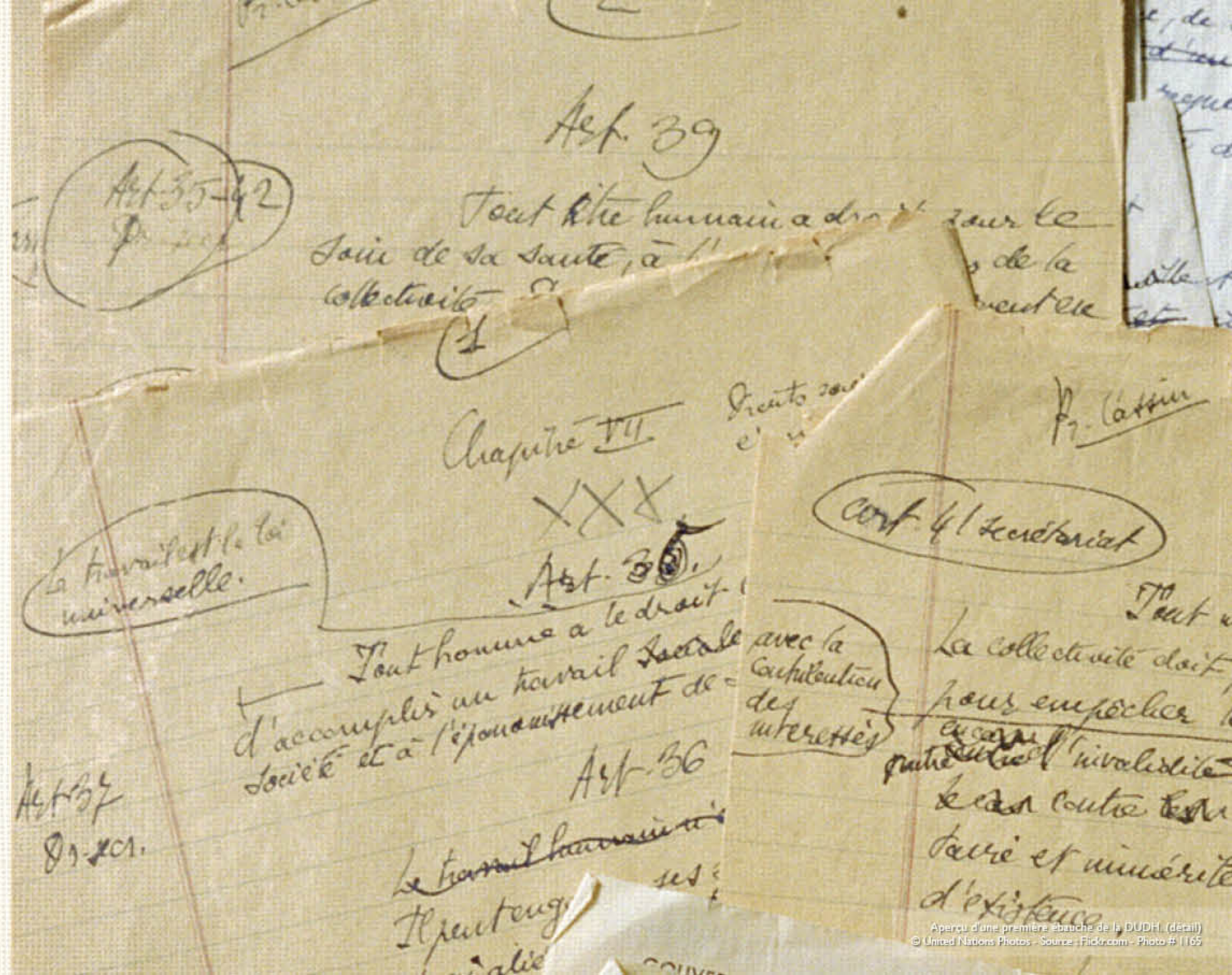
Traduit et publié à l'initiative du Conseil national des droits de l'Homme (CNDH) et de la Fondation Phosboucraâ aux éditions La Croisée des chemins, la version hassanie du Petit prince, le chef-d'œuvre magistral d'Antoine de Saint-Exupéry est enfin disponible dans les librairies marocaines. Cette version en hassani constitue la 300^{ème} traduction du « Petit prince » et coïncide avec le 90^{ème} anniversaire du séjour de Saint-Exupéry à Tarfaya (Cap Juby), comme chef d'escadre en 1927.

Tarfaya, étape mythique des lignes de l'Aéropostale, avait inspiré, par ses espaces, ses femmes et ses hommes, à Saint-Exupéry la substance du Petit prince, ainsi que d'autres romans marquants de sa production littéraire internationalement reconnue.

Le CNDH et la Fondation ambitionnent, à travers ce projet, de promouvoir les droits culturels dans les provinces du Sud. Ils souhaitent également valoriser le hassaniya, comme une des composantes de l'identité nationale riche et plurielle.

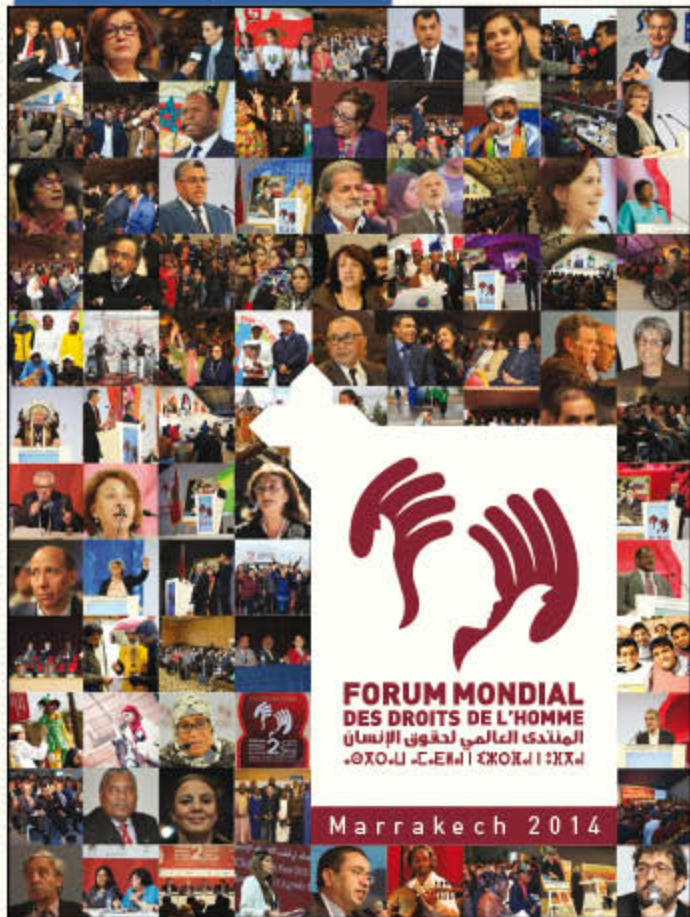
Les deux institutions placent cette publication dans le cadre d'une vision à long terme de programmation culturelle faisant de l'aventure saharienne de Saint-Exupéry une locomotive de dynamique et d'animation territoriale notamment dans la province de Tarfaya.

Il est à rappeler que le hassaniya, la langue parlée dans l'Ouest saharien, de l'Oued Noun au fleuve Sénégal, est un arabe qui s'est diffusé dans la région à partir du 13^{ème} et 15^{ème} siècles.



Aperçu d'une première ébauche de la DUDH. (détail)
© United Nations Photos - Source: Flickr.com - Photo # 1165

Vient de paraître



**Actes du deuxième Forum
mondial des droits de
l'Homme**
.... pages



المجلس الوطني لحقوق الإنسان
المنتدى العالمي لحقوق الإنسان
Conseil national des droits de l'Homme



Ensemble
pour les droits de l'Homme
Du 8 au 18 février 2018
Sur le stand du CNDH

@CNDHMaroc



www.cndh.ma
www.cndh-siel.ma